

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Scientifique et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila



Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

Cycle : Licence
Niveau : 1^{ère} année

Polycopié pédagogique

Matière :

Linguistique et Phonétique

1 et 2

Elaboré par :
Dre Rima BENKHELIL

Grade :
MCA

Année universitaire :
2024/2025

Sommaire

I- Linguistique:

Cours 1: Introduction de la matière : qu'est-ce que la linguistique ?.....	12
Cours 2: Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ?	15
Cours 3: La linguistique historique : le comparatisme/ les familles de langues.....	19
Cours 4: La théorie de Ferdinand De Saussure : concepts et dichotomies.....	23
- Langage/langue/parole (1ère dichotomie) : définition et distinction (notion de dichotomie).	
- La langue : un système de signes.....	23
- Le signe linguistique et sa composante : Signifiant (sa) /Signifié (sé), (2e dichotomie).....	25
- Le signe linguistique et ses propriétés (arbitraire, linéarité, mutabilité et immutabilité).....	26
- L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.....	65
- Synchronie et diachronie (3e dichotomie).....	65
Cours 5: La théorie du langage (Roman Jakobson).....	70
- Les fonctions du langage (Roman Jakobson).....	74
Cours 6: Le fonctionnalisme d'André Martinet.....	78
- la double articulation du langage.....	78
Cours 7: La glossématique (Hjelmslev).....	81
Cours 8: Le distributionnalisme (Bloomfield).....	83
Cours 9: La grammaire générative et transformationnelle.....	86

II- Phonétique:

Cours 1: Introduction générale	31
- Distinction: Oral/Ecrit	31
Cours 2: Initiation à la phonétique	34
- les domaines de la phonétique	37
Cours 3: Introduction à la phonétique articulatoire	42
- les organes de la parole	42
Cours 4: la transcription phonétique	56
- l'Alphabet Phonétique International	56
- principes et règles de transcription	57
Cours 5: Classement articulatoire des sons	92
- Voyelles.....	93
- Consonnes.....	95
- Semi-Voyelles	97
Cours 6: Le e instable	99

Introduction

Le présent document regroupe les cours de la matière de « **Linguistique et phonétique 1 et 2** » proposés aux étudiants de première année Licence du département de français.

Il s'agit d'une nouvelle matière dispensée à partir de l'année universitaire 2023/2024 et venant remplacer les deux matières de Linguistique et de Phonétique en les fusionnant en une seule matière. Elle préconise un contenu de spécialité espérant initier les étudiants (novices) de première année aux matières fondamentales. Dit cela, les apprenants sont censés être capables de lier la théorie à la pratique quant aux théories linguistiques existantes ce qui leur permettrait d'avoir un aperçu global sur les domaines des sciences langage et de la linguistique et la phonétique de la langue française en particulier. Les apprenants auront, également, un regard différent quant à la langue (objet d'étude de la linguistique) à travers les théories linguistiques qui s'y rattachent.

Le contenu de la linguistique tourne autour des concepts-clés et des notions de base relatives au domaine tels : le signe linguistique, la langue, les unités linguistiques, la commutation, la segmentation la double articulation du langage ; ainsi que sur les éminentes école linguistiques du XX^{ème} et leurs théories à l'instar du : structuralisme, fonctionnalisme et les théories du signe.

Le contenu a été simplifié dans le but de cibler l'essentiel c'est-à-dire les points fondamentaux et les plus importants dont les étudiants auront besoin dans les autres matières en première année (comme la transcription phonétique) ou dans les années suivantes (les domaines de la linguistique externe).

Les cours sont suivis par des travaux dirigés ayant pour but la consolidation des acquis ainsi que la concrétisation du contenu théorique à travers les illustrations et les analyses.

Enfin, nous espérons que ce document sera utile pour nos étudiants cherchant à synthétiser le contenu vu en matière de « **Linguistique et phonétique 1 et 2** » et pour les collègues enseignants souhaitant trouver un guide pratique pour l'enseignement de cette matière.

Linguistique et Phonétique
1 et 2

Intitulé de la matière : Linguistique et Phonétique 1 et 2
Niveau : Licence 1
Intitulé de l'UE : Fondamentale
Crédits : 4
Coefficients : 2
Volume horaire : 36 h par semestre, soit 3h par semaine (sur 24 semaines pour les deux semestres)
S1+S2

Prérequis :

Arrivant à ce niveau, les apprenants sont sensés:

- posséder des connaissances générales en langue française c'est-à-dire avoir une maîtrise du français à un niveau de compétence équivalent à au moins A2;
- connaître le fonctionnement général de la langue française par rapport à d'autres langues ;
- se procurer des connaissances de base en matière de prononciation des sons français et de la phonétique française en général ce qui leur permettrait de saisir le contenu de la matière.

Objectifs :

L'objectif général de la matière étant d'initier les apprenants aux contenus des deux matières : la linguistique et la phonétique de la langue française.

Parallèlement, le contenu de la matière se veut donner un aperçu aux étudiants sur :

- l'histoire des langues, et plus précisément la langue française ;
- l'histoire des écoles linguistiques en se penchant sur la nature des travaux faits sur la langue en tant qu'objet de recherche et les concepts de base de chacune d'elles ;
- le système phonético-phonologique de la langue étudiée ;

- la différence entre les deux systèmes en contact : l'arabe et le français en l'occurrence en mettant l'accent sur ce dernier.

L'objectif ultime étant de fournir aux étudiants les outils théoriques, surtout, leur permettant d'approfondir leurs connaissances en les deux matières ce qui permettrait de les doter d'un savoir qui leur facilitera au futur l'apprentissage des matières s'inscrivant dans le domaine des sciences du langage en l'occurrence et l'enseignement de cette langue.

Objectifs Spécifiques:

Ainsi, chaque cours aura des objectifs bien précis c'est-à-dire à cours terme. Parmi lesquels, citons :

- Connaître les différentes écoles et les différents courants linguistiques,
- Connaître les grands apports et les notions clés/ de base de la théorie structuraliste de F. de Saussure: à savoir
- Les règles de la phonétique et savoir faire la transcription phonétique
- La structure canonique du mot et apprendre à faire la segmentation en morphèmes

Compétences visées :

Au terme de ces cours, les apprenants seront en mesure de :

- Comprendre la nature du langage humain;
 - Connaître les aspects de la langue et comment peut-on les appréhender en linguistique ;
 - Distinguer les concepts de base relatifs à la linguistique;
 - Distinguer les sons français,
 - Les distinguer de ceux de sa langue maternelle ; et de
 - Décrire les mécanismes de prononciation de chacun des phonèmes français pour un bon enseignement, au futur, de la matière phonétique de cette langue étrangère ce qui leur permettrait de comprendre les difficultés rencontrées par les apprenants arabophones dans l'acquisition du système phonético-phonologique français standard contemporain par rapport à celui de leur langue maternelle.

Modalités d'évaluation : Continu et examen

Contrôle continu :

Les étudiants seront évalués selon les critères suivants :

- l'assiduité
- la participation,
- les travaux remis,
- un exposé présenté oralement afin d'évaluer la langue orale ainsi que la compréhension des étudiants à travers des questions de base,
- une ou deux interrogations écrites de 45 min pour chacune

Examen final: épreuve écrite d'1h30

LINGUISTIQUE 1

SEMESTRE I

1. Objectifs généraux:

- Initiation à l'analyse linguistique de la langue sans passer par la grammaire.
- Donner à l'apprenant la compétence de distinction, d'observation et d'application.
- S'exercer à l'étude de la langue à partir de sa structure interne.
- Application des concepts clés de De Saussure et du Structuralisme en général à des fins d'analyse méthodologique.

2. Prérequis :

- Connaissances générales sur la langue: description grammaticale, règles et normes grammaticales d'une langue.

LINGUISTIQUE 1

Contenu /Progression détaillée

- 1- Introduction de la matière : qu'est-ce que la linguistique ?
- 2- Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ?
- 3- La linguistique historique : le comparatisme/ les familles de langues
- 4- La théorie de Ferdinand De Saussure : concepts et dichotomies
 - Langage/langue/parole (1^{ère} dichotomie) : définition et distinction (notion de dichotomie)
 - La langue : un système de signes
 - Le signe linguistique (SL) et sa composante : Signifiant (sa) /Signifié (sé), (2^e dichotomie)
 - Le signe linguistique (SL) et ses propriétés (arbitraire, linéarité, mutabilité et immutabilité)
 - L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique
 - Synchronie et diachronie (3^e dichotomie)

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 1 :

Introduction à la matière : qu'est-ce que la linguistique ?


La linguistique est définie comme « l'étude scientifique du langage humain et des langues naturelles ». Cette discipline qui s'intéresse à la langue date du XXe siècle où elle a connu son véritable essor en tant qu'approche scientifique des faits de langues. Sa démarche est basée sur la description.

L'objectif étant de résoudre tous les problèmes liés à la langue afin de comprendre la faculté du langage chez l'homme.

C'est une science qui a vu le jour après la publication des "*Cours de Linguistique Générale*" de *Ferdinand De Saussure* par ses disciples : *Charles Bally* et *Albert Sechehaye* à titre posthume. À partir de **1916**, date de sa publication, l'étude de la langue a pris un nouveau tournant et la langue sera la "*science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*" selon les termes de De Saussure. En d'autres termes, la langue est considérée comme un objet d'analyse scientifique en elle-même (hors de tout contexte social).

Elle devient, dès lors, une discipline voire une science qui appréhende la langue suivant une démarche scientifique basée sur l'observation et la description des faits relatifs à la langue. Elle suit, donc, les étapes de la démarche scientifique : *l'observation, la description, l'explication et la généralisation (élaboration théorique)*.

Ce qui veut dire, enfin, que la linguistique écarte tout jugement de valeur et toute critique.

 Elle est donc *scientifique, descriptive et objective*.

La tâche de la linguistique serait donc de :

- Faire la description et de toutes les langues qu'elle pourra atteindre;
- Faire l'histoire des familles de langues en reconstituant les langues mères de chaque

famille;

- Se délimiter et se définir elle-même;
- Étudier le langage comme activité humaine
- Élaborer des théories et des méthodes d'analyse.

Ainsi, les règles et lois fondées par la linguistique doivent obéir aux exigences et principes d'**exhaustivité**, de **cohérence**, de **simplicité** et d'**économie**.

Domaines de la linguistique:

La linguistique comprend l'étude:

- Des sons → phonétique/phonologie
- Des formes → morphologie
- Des structures → syntaxe
- Des mots → lexicologie
- Des sens → sémantique
- De l'histoire → étymologie
- Du style → stylistique

Pour récapituler, disons que:

- la linguistique *générale* est un discours scientifique traitant le langage et la langue alors que la linguistique *appliquée* s'occupe des pratiques du langage.
- la linguistique est une science empirique basée sur l'observation des faits de langue. Elle est, également, théorique du fait qu'elle explique les phénomènes de langue à la lumière d'une théorie.
- la linguistique est considérée comme science humaine puisqu'elle entretient des rapports avec d'autres sciences humaines telles que la sociologie, la psychologie et la philosophie en s'intéressant aux phénomènes faisant partie du comportement de l'homme en société.

Travaux dirigés:

- En utilisant le dictionnaire (générique ou spécialisé) de la langue française, donnez les définitions des domaines de la langue déjà vus au cours.

Les étudiants travaillent en binôme et sont autorisés à utiliser leurs smartphones.

Objectif :

- Initier les apprenants aux différents domaines de la langue en soulignant la différence entre ces domaines à travers leur objet d'étude.

Réponse:

La phonétique : c'est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux sons bruts de la langue ou la prononciation. Ainsi, elle étudie comment les sons sont articulés, perçus ou propagés dans l'air. C'est un domaine qui dépend de l'anatomie, de la physiologie et de l'acoustique.

La syntaxe : elle étudie la structure de la phrase c'est-à-dire les relations entre les éléments composant la phrase

La morphologie : ce domaine se charge des formes sous lesquelles se présentent les mots de la langue.

L'étymologie : science qui a pour objet d'étudier l'origine des mots d'une langue donnée, la recherche et la reconstitution de l'ascendance d'un mot.

La sémantique : c'est l'étude des sens et de leurs variations dans la langue. Autrement dit, elle s'intéresse au contenu sémantique du mot.

La stylistique : discipline qui appréhende les faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif. Elle s'attache, surtout, à la langue parlée afin de dégager les valeurs affectives des unités de la langue.

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2025/2026

Cours 2 :

Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ?

- **Aperçu historique :**

La réflexion grammaticale n'a pu apparaître qu'après l'invention de l'écriture (depuis 5300 ans), d'ailleurs, le terme grammaire vient du grec « grammé » qui désigne le caractère écrit.

Avec les **Akkadiens** (au II^{ème} millénaire avant Jésus-Christ), on trouve les traces d'un enseignement grammatical de la langue **sumérienne** alors que *la réflexion linguistique rigoureuse la plus ancienne* est probablement celles des **grammairiens indiens** (principalement **Panini** au IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ) qui ont analysé le **sanskrit**. **Panini** parvient à synthétiser la grammaire de cette langue en 4000 règles en proposant des descriptions phonétiques impressionnantes.

On dit souvent que l'étude du langage est tributaire des Grecs puisqu'ils sont considérés comme les premiers à avoir essayé d'analyser leur langue en dehors du cadre religieux. Selon leur approche rhétorique, le langage est un moyen d'agir sur autrui. Ainsi « *la Rhétorique d'Aristote* » est l'œuvre qui exerça une influence considérable sur l'Occident pendant plusieurs centaines d'années.

De plus, la réflexion logique suppose l'articulation du langage et la vérité ou ce qui permet à l'esprit humain d'énoncer des jugements vrais ou faux sur le monde.

Enfin, il importe de souligner que Les grammairiens d'Alexandrie ont suivi une approche purement grammaticale et **Denys de Thrace** rédige la 1^{ère} **grammaire systématique du grec** où sont distinguées les parties du discours : article, nom, pronom, verbe, adverbe, participe, préposition, conjonction ; que l'on utilise aujourd'hui.

Toutes ces études et approches avaient pour objectif de fixer et rendre plus accessibles les textes littéraires prestigieux qui emploient la langue « pure » propre aux écrivains et gens de Lettres.

Donc, la grammaire était la seule discipline qui s'intéresse à la langue. Initiée par les Grecs et continuée par les Français, elle se fonde sur **la logique** sans aucune base scientifique. Autrement

dit, la grammaire est une discipline **normative** qui n'a rien à voir avec l'observation et dont l'étude est limitée.

Son but étant de donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes.

La philologie est, par définition, la science historique qui a pour objet la connaissance des civilisations passées par les documents écrits ce qui permettrait de connaître et de comprendre les anciennes sociétés. Elle est considérée comme une science auxiliaire de l'histoire.

Par ailleurs, le concept moderne de « linguistique » a vu le jour au XIX^{ème} siècle grâce aux travaux des néogrammairiens (à partir de 1875) et surtout à F. De Saussure. La linguistique se constitue, dès lors, en une discipline autonome visant à décrire le langage à l'aide de ses propres outils.

- **Linguistique et grammaire**

1/La grammaire :

Le mot grammaire vient du grec : « *gramma* » et « *grammatike* » qui veut dire lettre. C'était la seule discipline qui s'occupe de la langue et à la période de Platon « *grammatiké* » était simplement « l'apprentissage de la lecture et l'écriture ». Inaugurée par les Grecs puis les Français, cette discipline se fonde sur *la logique* sans aucune approche ou base scientifique. Parmi ses anciennes définitions :

- « *L'art d'écrire et de parler correctement* » ;
- « *L'ensemble des règles d'une langue* ».

La grammaire s'intéresse à la bonne utilisation de la langue et formule des règles permettant d'utiliser correctement la langue (à l'oral et surtout à l'écrit). En suivant une démarche **normative**, elle s'occupe du *bon usage* et fournit des règles à respecter (**la norme**). Elle est donc **prescriptive** et fournit un savoir opératif qui vise le bon usage de la langue.

Les deux célèbres ouvrages de grammaire normative sont :

- « *Remarques sur la langue française* » (pour bien parler et bien écrire le français) de Claude Fauve De VAUGELAS (1657) ;

- « *Le bon usage* » de Maurice GRÉVISSE (1936)

2/La linguistique :

Le mot linguistique vient du latin « lingua » qui veut dire langue. Elle ne s'intéresse pas uniquement à la grammaire (règles du bon usage) mais aussi à tous les autres phénomènes qui interviennent dans l'usage de la langue : la prononciation, la formation des mots, l'histoire de la langue, la syntaxe...

Ainsi, la linguistique s'occupe de l'étude du fonctionnement de la langue et se définit comme **une science (un savoir organisé et structuré)** en adoptant une démarche **descriptive**. **La linguistique** se fonde sur le principe **d'observation**. Elle observe sans porter des jugements et donc « la linguistique ne décrit pas les langues mais les connaissances que les sujets parlants ont de leur langue ».

À partir de la publication à titre posthume du « Cours de Linguistique Générale » de Ferdinand De SAUSSURE par ses disciples : Charles BALLY et Albert SECHEHAYE en 1916 , on a commencé de parler de la linguistique moderne qui se définit comme « l'étude scientifique du langage humain ».

Elle se constitue, enfin, comme une discipline autonome visant à décrire le langage à l'aide de ses propres outils théoriques : « étude de la langue en elle-même et pour elle-même ».

Travaux dirigés

Objectif:

- Savoir distinguer la grammaire de la linguistique

Question:

Tracez un tableau dans lequel vous comparez entre la grammaire et la linguistique par rapport à:

- leur naissance,
- leur objet d'étude,
- leurs approches et méthodes,
- leurs principaux théoriciens

Réponse:

Grammaire	Linguistique
<ul style="list-style-type: none">-- elle est très ancienne (étant née avec l'invention de l'écriture)- c'est une discipline normative (elle exige le respect des règles de la langue)- elle est prescriptive- les principaux grammairiens sont: Grevisse et De Vaugelas	<ul style="list-style-type: none">-- elle est moderne (datant du XXème siècle).- c'est une science de la langue- elle est descriptive et explicative (elle explique le fonctionnement des langues)- non prescriptive- De Saussure est considéré comme le père de la linguistique moderne

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 3:

La Linguistique historique : le comparatisme / les familles de langues

La grammaire comparée et la linguistique historique ont pour tâche la reconstitution des langues, l'établissement de la parenté génétique et le classement des langues en familles génétiques.

La linguistique historique : elle a connu son essor à partir du XIX^{ème} siècle après la découverte du **sanskrit** (ancienne langue de l'Inde qui a été décrite par le grammairien Panini entre 300-250 A. J-C) par *W. Jones*. En comparant cette langue à d'autres langues européennes (le grec, le latin, le français, l'allemand...), les comparatistes ont trouvé des similitudes entre ces langues qui leur ont permis la mise en évidence de l'existence d'une relation génétique entre le sanskrit et ces langues d'Europe d'où l'appellation : langues indo-européennes.

Les principaux comparatistes étaient : D. Rasmus Rask (1787-1832), K. Verner (1846-1896), J. Grimm (1785-1863) et F. Bopp (1791-1867).

Ces théoriciens se sont intéressés à l'origine du langage en suivant des **méthodes** purement **linguistiques**. Pour ce faire, ils ont emprunté aux sciences naturelles les principes et les méthodes qui appuient leurs résultats et ils ont appliqué le modèle biologique du langage : les langues sont considérées comme un organisme vivant.

➤ Donc, la langue est comme l'homme : elle a sa généalogie, son ancêtre commun duquel descendent toutes les langues.

Pour récapituler, nous dirons que les comparatistes se sont donné pour objectif de :

- Découvrir la langue mère de toutes les langues ;
- Comparer le degré de parenté qui existe entre les langues dites de mêmes familles

Ainsi, les langues ont été classées en 8 familles :

I. La famille indo-européennes:

- **langues germanique:** *allemand anglais, frison, danois, suédois, norvégien, islandais, néerlandais,....*
- **langues celtiques:** *breton, gallos, irlandais, gaélique,....*
- **langues romanes:** *portugais, espagnol, français, italien, roumain.*
- **langues slaves:** *russe ukrainien, polonais, tchèque, slovaque, serbo-croate.*
- **branche balte:** *lituanien lette (en litonie soviétique).*
- **branche albanaise:** *albanais.*
- **branche arménienne:** *arménien.*
- **branche grec:** *grec ancien, grec moderne.*
- **branche iranienne:** *kurde, persan, afghan, baloutchi tadjik....*
- **Branche indienne:** *hindi, ourdou, bengali, sanskrit (ancien) gujrati, sindhi, pendjabi, cachemirien...*

II. la famille finno-ougrienne altaïque et langues caucasienne:

- *finnois, hongrois, lapon, estonien....*
- **Branche altaïque:** *turque, mongole, mandouche.*
- **Branche caucasienne:** *géorgien, avar, kabarde...*

III. la famille Asie et Polynésie:

- **branche sino-tibétaine:** *birman, chinois....*
- **Branche japonaise:** *japonais, coréen...*
- **Branche malayo-polynésienne:** *malais, indonésien, javanais...*

IV. La famille américaine:

- **branche algonguine:** *Massachussetts, fox...*
- **branche iroquoise:** *cherokee, tuscarora...*
- **branche maya:** *mam, ketchi, quitché...*
- **branche uto-aztèque:** *chationo, chocho, popoloca, aztèque...*

V. La famille khoisane:

- **branche hatsa.**
- **branche sandawe.**
- **branche South Africa khoisan.**

VI. La famille de chamito-sémitique ou afro-asiatique:

- **Branche Egyptienne:** *ancien égyptien.*
- **branche sémitique:** *hébreu, arabe, amharique, tigré, assyrien (ou akkadéen ou babylonien) araméen, syriaque, enfin le phénicien.*
- **Branche berbère:** *kabylie, touarég, zenaga, chleuh...*
- **branche couchitique ou d'Afrique orientale:** *somali galla badja*
- **branche tchadienne:** *haoussa, kotoko, mandara, massa.*

VII. La famille nilotique ou nilo-saharienne:

- **Branche songhaï:** *songhaï, zarma.*
- **Branche maba:** *kondongo, karanga.*
- **Branche chari-nil:** *Kenga, ngambay, bongo, nilotique.*
- **Branche saharienne:** *kanembu, kanuri.*

VII. La famille Niger Kordofan ou Congo Kordofan:

- **Branche Kordofan:** *koalib, tumtum, tegali, talodi, katla.*
- **Branche Niger-congo.**
- **Dogon:** *dogon.*
- **Voltaïque:** *mossi, gur.*
- **Mande:** *malinké, bambara, soninke, susu.*
- **Ouest-atlantique:** *dyola, serer, wolof, peul...*
- **Adamaoua-oubanguien:** *duru, tupuri, fali, samba, daka...*

- **Bénué-congo:** *tunen, fè'fè', ewondo, duala, fang, ejagham.*
- **Branche kru:** *kru.*
- **Branche kwa:** *ewa, yoruba, ibo...*

Travaux dirigés:

Objectif:

- connaître les principales familles de langue.

Question:

En binôme, proposez des mots français puis donnez leurs équivalents dans d'autres langues (arabe, allemand, italien, espagnol, tamazight) et comparez-les selon leur écriture et leur prononciation puis situez-les dans leur(s) famille(s) tout en essayant de trouver les relations/liens entre les familles auxquelles ils appartiennent.

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2025/2026

Cours 4 :

La théorie de Ferdinand De Saussure : concepts et dichotomies

1^{ère} dichotomie : Langue/ Parole

- Définition et distinction:

Il convient, tout d'abord, de préciser que la linguistique qui se définit comme « l'étude scientifique de la langue » ne se limite, en réalité, pas uniquement à la langue car son champ d'étude dépasse celui de la langue en touchant à la psychologie, l'informatique, l'anthropologie, la pragmatique, la sociologie...Ce qui n'empêche pas de dire que son unique objet d'étude est bien la langue en elle-même et pour elle-même. Pour cerner cette notion, il faut la distinguer de celles du langage et de la parole.

Selon De Saussure (1847-1913), le langage constitue un tout hétéroclite englobant deux composantes : une composante sociale et une composante individuelle. La composante sociale n'est que le produit des individus appartenant à la même communauté linguistique c'est-à-dire vivant dans la même société. Pour celle individuelle, elle se compose de tous les éléments individuels qui sont propres à chaque individu. Ce sont, d'ailleurs, les éléments communs du langage qui permettent aux individus de se comprendre entre eux. Autrement dit, les éléments communs du langage représentent *la langue* tandis que ceux individuels qui se différencient selon les locuteurs et qui sont de nature subjective forment *la parole*.

Pour ces raisons, justement, De Saussure a préféré l'étude du côté homogène du langage qui n'appartient pas à l'individu : la langue en l'occurrence.

Ceci dit, De Saussure propose ces définitions:

Le langage: c'est la faculté humaine permettant aux individus d'utiliser la langue

La langue: elle serait donc définie par De Saussure comme « *un produit social de la faculté du langage et un ensemble de définitions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* ». Il s'agit tout simplement d'« *un système de signes* »

qui représenterait l'objet d'étude de la linguistique. Un système dans lequel les unités sont en interdépendance en représentant un ensemble de structures.

La parole : elle représente le côté hétérogène du langage puisqu'elle dépend des individus. Elle se définit comme «*la réalisation individuelle de la langue*»

Travaux dirigés:

Objectif:

- Cerner les notions de langue, langage et parole

Questions:

- Expliquez comment pourriez-vous distinguer la langue de la parole

2^{ème} dichotomie : signifiant / signifié:

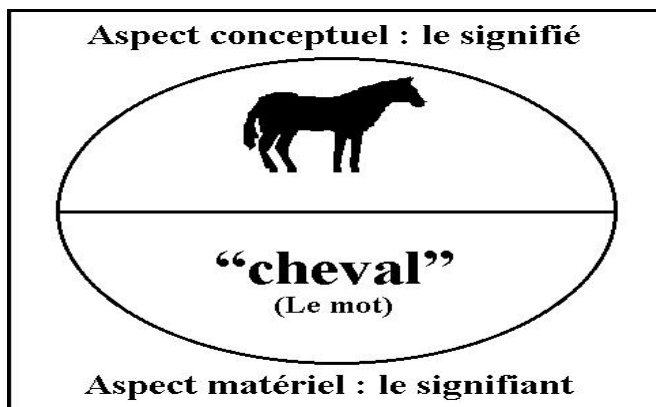
Le signe linguistique (SL) et ses composantes:

De Saussure a plutôt défini le signe linguistique caractérisant la linguistique structurale et cette définition sera réutilisée en sémiologie dans l'analyse de divers phénomènes (en littérature, la mode, les arts...). Le signe linguistique est une entité psychique à deux faces. De Saussure est le premier linguiste ayant défini le signe linguistique de façon précise. Selon lui, le signe linguistique n'est que l'association ou la combinaison d':

- une image acoustique (ou graphique), représentant la partie matérielle du signe, appelée *signifiant* ; et
- un concept (idée, contenu ou sens), qui n'est que la partie immatérielle, qu'il appelle *signifié*.

Le signifiant et le signifié sont **indissociables** car on ne peut concevoir l'un sans l'autre.

Figure. Représentation du signe Saussurien



Le signe linguistique renvoie à une réalité qui dépend des individus et des circonstances : c'est *le référent*.

Le référent: est la dénotation ou l'extralinguistique à laquelle renvoie le signe (image du monde réel auquel renvoie le signe).

Enfin, cette théorie a d'abord été appliquée au signe linguistique, avant de devenir, par la suite, un modèle de référence, suivi pour l'étude des autres types de signes.

- Le signe linguistique et ses propriétés:

Nous avons précédemment vu la définition saussurienne quant au le signe linguistique. Ce dernier qui se définit comme une entité psychique à deux faces se composant d'un signifiant et d'un signifié possède certaines caractéristiques qui le distinguent de tout autre type de signes.

Il est :

1. Linéaire : car le signifiant a une étendue spatiale et temporelle. En d'autres termes, les signes représentant le signifiant se présentent l'un après l'autre (successivement) dans la chaîne parlée.

Biface : le signifiant et le signifié représentent deux parties ou faces indissociables comme celles d'une médaille ou le recto et le verso d'une feuille de papier.

Arbitraire : la relation entre le signifiant et le signifié est aléatoire c'est-à-dire non logique et la différence entre les langues en est la preuve puisque les signifiants d'un même signifié varient selon les langues.

Conventionnel : les signes représentent une convention (un pacte fait au passé) pour les membres de la même communauté linguistique pour qu'il y ait, d'ailleurs, une intercompréhension entre les individus.

Immutable : l'association du signifiant avec le signifié s'impose à la communauté linguistique et les locuteurs ne peuvent décider de modifier le signe.

Mutable : le signe évolue dans l'histoire de la langue alors il change de forme ou de contenu (il peut avoir de nouvelles significations) et cela prend du temps.

3^{ème} dichotomie: Synchronie/ Diachronie

Il s'agit de la troisième opposition mise en évidence par F. De Saussure selon lequel, la langue comprend des unités stables et d'autres instables ce qui exige l'étude de la langue suivant deux façons différentes:

- Soit en prenant en considération la stabilité du système : c'est-à-dire on analyse la langue à un moment donné de son histoire, ce qui correspond à **l'approche synchronique** comme l'étude d'un parler contemporain;

Sinon, en considérant les facteurs d'instabilité à travers l'étude de l'histoire de la langue et son évolution à travers le temps, ce qui définit **l'approche diachronique**.

Ainsi,

- **L'approche synchronique** "s'occupe des relations entre les termes qui coexistent à l'intérieur d'un système." Elle étudie, donc, les éléments du système à un point et un moment déterminés. Ce moment (ou ce point) n'est pas forcément contemporain.

Etant donné que le système se compose d'un ensemble d'états, l'approche synchronique consiste à étudier les états de langue qui vont servir d'objet d'étude.

- **L'approche diachronique** étudie, de sa part, "les éléments isolés dans leur passage d'un état de langue à un autre". On peut s'intéresser à l'étymologie du verbe "occulter", par exemple, et suivre son évolution dans le temps ce qui relève de l'étude diachronique.

PHONETIQUE I

SEMESTRE I

Phonétique 1

1. Objectif de l'enseignement

Initiation à la phonétique articulatoire et à l'alphabet phonétique international (API)

2. Objectifs d'apprentissage :

- Définir la phonétique et la distinguer de la phonologie
- Identifier et décrire les organes qui interviennent dans la parole
- Comprendre comment les sons français sont articulés
- Transcrire des mots, des phrases et des textes français en alphabet phonétique

3. Connaissances préalables recommandées:

- Avoir des connaissances générales sur les sons français.
- Avoir un niveau « seuil » de langue (A2) permettant le décodage du contenu dispensé

Contenu de la matière

1. Introduction générale
2. Distinction oral/écrit
3. La phonétique : définition de l'objet d'étude
 - 3.1. *Les domaines de la phonétique*
 - 3.2. *Introduction à la phonétique articulatoire*
 - Les organes de la parole
4. La transcription phonétique
 - 4.1. l'Alphabet Phonétique International du français
 - 4.2. Principes et règles de transcription

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 01 :

Distinction : oral/écrit

Langue orale /langue écrite

La langue est essentiellement orale mais elle peut être écrite (certaines langues ne sont pas écrites). La langue orale ou l'oralité est la langue « parlée » ou « prononcée » tandis que la langue écrite n'est que « la transcription de la langue orale ou parlée ». (Dictionnaire de la linguistique Jean DUBOIS). Cela veut dire que l'écrit vient doubler la langue orale.

- Français parlé / français écrit

Il s'agit d'ailleurs de deux codes de la langue qui sont tout à fait distincts car chacun d'eux utilise des signes qui lui sont propres : à l'oral on utilise des sons où *phonèmes* alors qu'à l'écrit on utilise des lettres ou *graphèmes*.

- Les marques syntaxiques du genre et du nombre qui sont omniprésentes à l'écrit ne sont pas toujours présentes à l'oral.

Exemple :

grand / grande, hôpital/ hôpitaux, coiffeur/coiffeuse, œuf /œufs... **Mais** strict / stricte, maison/maisons, belle/bel...

Autrement dit, tout ce qui s'écrit ne se prononce pas forcément. C'est pourquoi le nombre de graphèmes d'un mot n'est pas toujours égal au nombre de phonèmes.

Exemple :

Le mot « terre » contient 5 graphèmes : *t, e, r, r* et *e* par rapport à 3 phonèmes : [t], [ε] et [R]

Il importe de savoir que:

- La langue écrite exige un vocabulaire qui relève d'un certain niveau de la langue (courante ou soutenue) contrairement à la langue parlée qui se caractérise par sa spontanéité et son

vocabulaire qui vient généralement de la langue familière ou populaire. Elles appartiennent à deux registres distincts.

- La syntaxe et les structures des phrases sont simples et courtes à l'oral mais complexes et longues à l'écrit.
- A l'oral on se réfère aux règles de prononciation ou à la phonétique alors qu'à l'écrit, on se réfère aux règles d'orthographe. Ces systèmes de signes phoniques et graphiques sont bien différents sur divers plans.

Prononciation / Orthographe

La prononciation qui se définit comme « *la manière de produire les sons d'une langue donnée* » concerne la langue parlée alors que l'orthographe appartient à la langue écrite. Pour l'orthographe, il concerne : « *la manière d'écrire les mots d'une langue suivant un ensemble de règles définies comme « norme » pour cette langue* ». La prononciation et l'orthographe représentent, donc, la norme. En d'autres termes, on se réfère aux règles de la prononciation pour parler une langue et aux règles de l'orthographe pour l'écrire

Communication : langue orale / langue écrite

La communication orale se diffère de la communication écrite. Ceci dit, les conditions de communication de chacun des deux types sont différentes.

Le tableau ci-dessous regroupe les grandes différences entre ces deux types de communication :

Communication orale (verbale)	Communication écrite
<p>Elle est directe et immédiate</p> <p>Elle est riche</p> <p>Elle exige la présence obligatoire de l'interlocuteur</p> <p>Il s'agit, généralement, de dialogue : C'est-à-dire il y a un échange immédiat et la réponse</p>	<p>Elle est Indirecte (généralement)</p> <p>Il n'y a pas de réponse immédiate</p> <p>L'interlocuteur est généralement absent</p> <p>« récepteur virtuel »</p> <p>Il s'agit d'un monologue et réponse n'est pas immédiate</p>

est instantanée	
-----------------	--

On peut observer le code mimo-gestuel

Travaux dirigés:

Objectifs:

- les apprenants seront en final :

- conscients de la spécificité de chacun des deux codes (oral et écrit); et
- en même temps ils seront en mesure de distinguer le code oral du code écrit

Question 1 : Comparez entre le nombre de graphèmes et le nombre de phonèmes dans les mots suivants et dites ce que vous remarquez :

Honnête- poumon- ordinateur- géographie -tablette- cadeau- chiffre- impossible- signification- soleil- chaussure- symptôme- mal- exact- orthographe- vulnérable

Question 2 : Comparez les marques du genre et du nombre à l'écrit et à l'oral dans les énoncés suivants :

- a. Ils sont présents.
- b. Les classes sont toujours propres.
- c. Les étudiantes sont plus sages que les étudiants.
- d. L'orthographe française est vraiment difficile.
- e. La maison sera vide demain.
- f. La gastronomie algérienne est la meilleure dans le monde.
- g. Mes enfants révisent leur leçon chaque jour.
- h. Je suis fière de toi.
- i. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.
- j. Leurs ventres sont pleins.
- k. Elle préfère un plat de pizza que les sandwiches.

Question 3: Identifier les différents phonèmes que peuvent représenter les graphèmes suivants :

C - F - S - E - U - X - B

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2025/2026

Cours 2 :

Initiation à la phonétique générale

I. Qu'est-ce que la phonétique ?

1. Définitions :

- Du grec « phônêtikos » ou « phônê » qui signifie la « voix » ou le « son », la phonétique est une discipline qui étudie scientifiquement les sons du langage humain : « les phones ». linguistique branche de la linguistique. Elle traite les aspects physique et physiologique de la parole.

On trouve, également, d'autres définitions de la phonétique :

I. Dans le dictionnaire de la linguistique (2002), Jean Dubois et al. présentent les deux définitions suivantes :

1. Traditionnellement, le terme *phonétique* désigne la branche de la linguistique qui étudie la composante phonique du langage, par opposition aux autres domaines : morphologie, syntaxe, lexicale et sémantique.

2. Dans la terminologie qui s'est développée à travers la linguistique contemporaine à partir des années 20. Le terme *phonétique* désigne, en opposition à la phonologie, l'étude de la substance physique et physiologique de l'expression linguistique : « ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est qu'en est tout à fait exclu tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique... La phonétique peut donc être définie : la science de la face matérielle des sons du langage humain » (N.Troubetskoï).

II. – Selon le dictionnaire de la linguistique de G. MOUNIN, « *La phonétique* est une science, dépendante notamment de l'anatomie, de la physiologie et de l'acoustique, qui étudie la production et la perception des sons des langues humaines, dans toute l'étendue de leurs propriétés physiques » (1974).

L'Abbé Rousselot, fondateur de la phonétique, décrit la tâche essentielle du phonéticien dans son ouvrage « Principes de phonétique expérimentale » de la façon suivante : « *savoir écouter et comparer c'est tout l'art du phonéticien* ». Le phonéticien décrit les sons de la langue que nous utilisons en parlant de la manière la plus fine possible, sans se soucier de leur rôle dans la langue à laquelle ils appartiennent (ce qui relève de la tâche du phonologue).

Cette discipline laisse donc de côté les réalisations possibles mais non sonores telles que le langage des signes, le langage écrit et les sons linguistiques non expressifs tels que la toux, les soupirs... Elle exclut également les sons non humains.

2. Phonétique et phonologie :

Selon ce que nous avons précédemment vu, nous pouvons dire que la phonétique s'occupe de la face matérielle ou concrète des sons de la langue : ce que nous recevons ou entendons. Faisant partie des sciences du langage, elle est la science de la substance phonique du langage. La phonétique appréhende les unités phoniques de la langue en décrivant la manière dont elles sont émises, transmises ou perçues.

Quant à la phonologie, elle s'intéresse aux unités discrètes ou fonctionnelles de la langue, unités de la deuxième articulation appelées « phonèmes » par A. Martinet. Elle étudie, donc, **la fonction** des sons au sein du **système linguistique**. C'est une « *façon d'envisager la phonétique* » pour reprendre les termes d'A. Martinet. La phonologie est une science moins ancienne par rapport à la phonétique, avec laquelle elle a longtemps été confondue,

La phonologie permet de :

- ✓ Dresser l'inventaire des phonèmes « système phonologique » d'une langue donnée ;
- ✓ Dégager les lois qui gèrent la combinaison des phonèmes dans la chaîne parlée (sur l'axe syntagmatique).

Elle comprend deux domaines :

- **La phonématique** ou science des éléments segmentaux c'est-à-dire les *phonèmes* et
- **La prosodie** ou science des éléments suprasegmentaux c'est-à-dire les *prosodèmes*.

2.1. Distinction : phonétique/phonologie

La phonétique étudie le son **concret** et physique et se diffère ainsi de la phonologie qui, elle, s'intéresse plutôt au son **fonctionnel** ou **abstrait**. La première nous fournit une description du son selon la manière dont il est appréhendé, en dehors du système linguistique, tandis que la seconde l'étudie au sein du système : c'est son statut dans le système, le code, qui lui permet d'être classé avec les phonèmes composant la langue, unités fonctionnelles de la langue puisque distinctives.

2.2. Le son et le phonème :

La distinction entre ces deux concepts permet de distinguer entre les deux disciplines qui les étudient, la phonétique et la phonologie en l'occurrence. Le son, physique, n'est qu'une onde se déplaçant dans l'air pour qu'elle soit perçue par l'oreille humaine. Par contre, le phonème, qui est une unité discrète, est « *l'élément non segmentale de la représentation phonologique d'un énoncé* ». Chaque phonème de la langue est doté d'un ensemble de traits distinctifs qui le distinguent de tous les autres phonèmes du système linguistique. Les phonèmes sont en nombre limité (liste close) dans tout système linguistique et un phonème peut être réalisé différemment c'est-à-dire avec divers sons ou phones qu'on appelle exactement « variantes ».

Travaux dirigés:

Objectifs:

- Saisir et comprendre la particularité de la matière ayant les sons de la langue comme objet d'étude.
- Apprendre des notions de base relatives au domaine

Question :

La phonétique et la phonologie sont deux branches de la linguistique qui étudient les sons. Dans un tableau, citez les grandes différences entre ces deux disciplines qui ont toujours été confondues

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2025/2026

Cours 3 :

Les domaines de la phonétiques

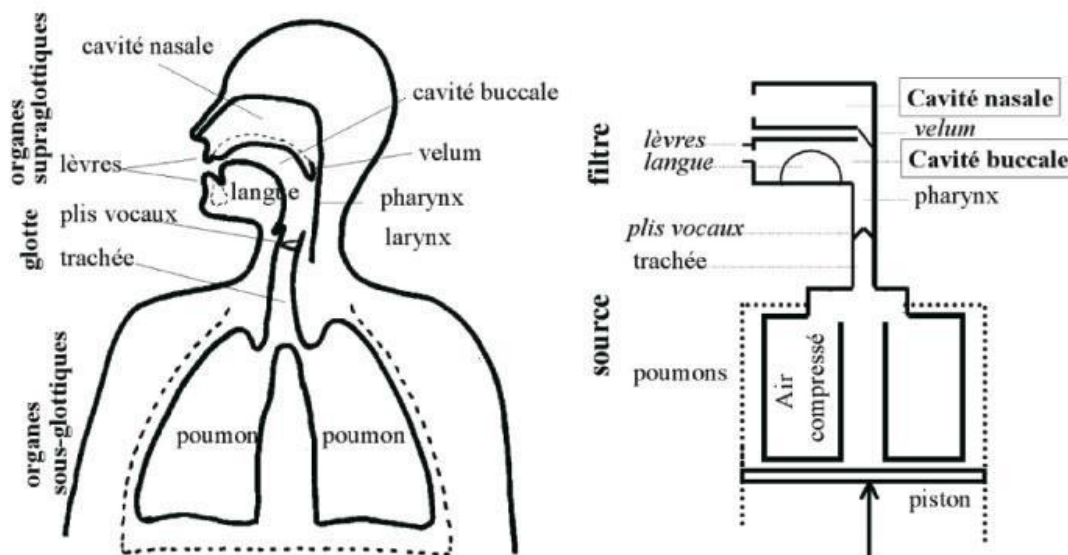
I. Les grands domaines de la phonétique

La phonétique s'occupe de l'émission (la production), la propagation (la transmission) et la réception (perception) des sons ; elle décrit la réalisation des sons transmis dans un message sonore.

De ce fait, les phonéticiens distinguent *trois domaines essentiels* en phonétique :

1) *La phonétique articulatoire ou physiologique:*

Elle étudie la production des sons par les organes de la parole en s'appuyant sur l'anatomie. Elle tente de répondre à la question : comment produit-on un son ? Elle décrit, ainsi, la production des sons du langage dans l'appareil phonatoire humain.



Figur

re 1. Représentation schématique des organes dits « de la parole » (Source : Vaissière, 2011, p. 48)

2) *La phonétique acoustique :*

Elle s'occupe de la transmission des sons par les airs et les caractéristiques physiques du son (fréquence, durée, débit, etc.) pour répondre à la question, c'est quoi un son. Elle analyse la forme et les conditions de transmission de l'onde sonore et considère donc les sons comme phénomènes physiques.

3) *La phonétique auditive ou perceptive :*

Elle s'intéresse à la manière dont l'oreille humaine perçoit et analyse les sons. Elle étudie donc à la réception et à l'intégration des sons du langage pour répondre à la question : comment perçoit-on un son ? Pour ce faire, la phonétique auditive se réfère aux théories acoustiques de l'audition, à la psychologie sensorielle et expérimentale et à la psychophysique.

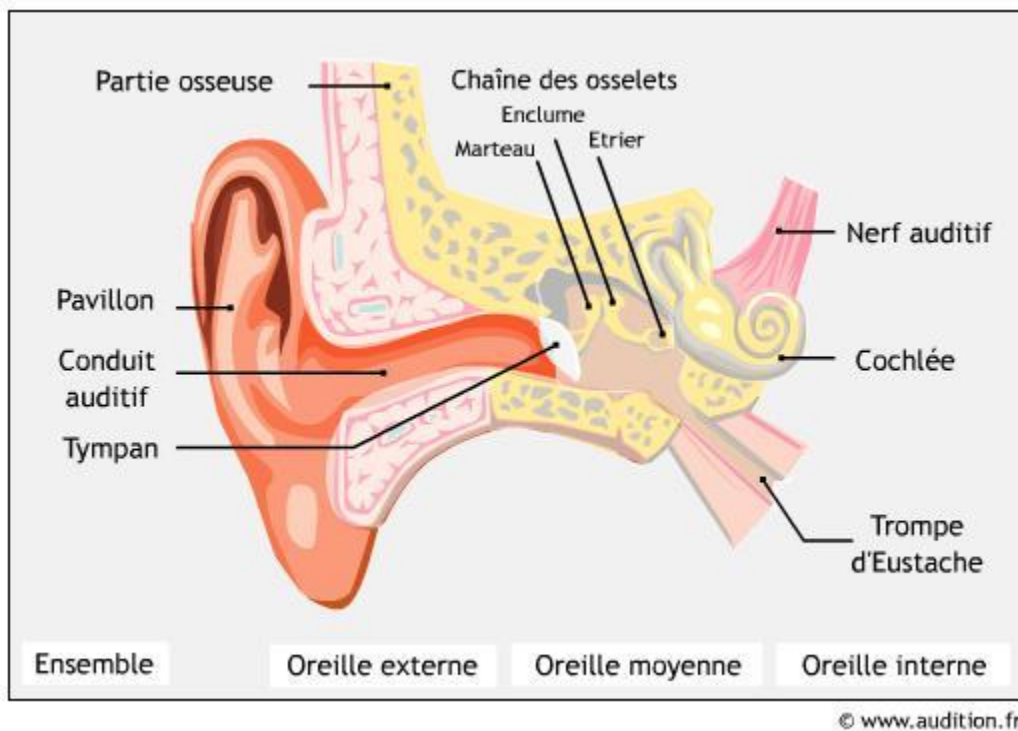


Figure 2. schéma représentant l'anatomie de l'appareil auditif humain (source : <http://www.lyc-valdedurance.ac-aix-marseille.fr/risques-auditifs07/oreille.html>)

La phonétique, devenue une science expérimentale (exploration objective des sons à l'aide d'appareils) depuis la fin du XIX^{ème} S, ne se limite pas aux aspects cités ci-dessus. Son champ d'investigation est vaste et couvre, entre autres :

- **La phonétique comparée** : qui étudie les analogies et les différences entre les sons émis par l'homme dans le cadre de deux ou plusieurs langues.

- **La phonétique diachronique (historique, évolutive)** : étudie l'évolution, les changements subis par les sons d'une ou plusieurs langues au cours du temps.

Exemple : le passage du [r] au [R]. Le [l] et le [r] étaient souvent confondus ; d'autre part, le [r] est très difficile à réaliser (c'est un des sons les plus durs à prononcer), si bien qu'un jour on a opté pour le [R]. Le changement s'est fait progressivement et n'est d'ailleurs toujours pas terminé.

- **La phonétique synchronique (descriptive, statique)** : s'intéresse aux caractéristiques d'une langue à un moment donné de son histoire dans un lieu précis.

Exemple : le français toulousain en 1990.

- **La phonétique combinatoire** : étudie les modifications que subissent les phonèmes lors de leur insertion dans la chaîne sonore (les phénomènes combinatoires, l'assimilation...).

- **La phonétique fonctionnelle (phonologie)** : étudie le rôle ou la fonction des sons dans une langue donnée.

- **La phonétique normative (orthoépie, diction) et phonétique objective** : la première est soi-disant la science de la prononciation correcte, la seconde se contente de décrire ce qui se passe.

- **La phonétique corrective** : étudie les moyens de corriger ou de parfaire la prononciation. C'est un secteur de la phonétique appliquée, qui s'étend également aux télécommunications, à la technique des sons, à l'enseignement des langues, à l'entraînement de l'ouïe et à la pathologie du langage.

II. L'interdisciplinarité de la phonétique

La phonétique est par conséquent un domaine très large ayant différents aspects. Elle s'inspire de maintes disciplines qui lui sont nécessaires telles que : la physique (description physique des sons), la médecine et la physiologie (pour les organes qui entrent en jeu lors de la phonation), la psychologie, la sociologie, la linguistique... D'un autre côté, elle contribue au développement d'autres disciplines comme : la didactique des langues (accélérer l'apprentissage de la prononciation), l'audiométrie (on étudie la gamme de fréquences de la parole pour faire des appareillages pour les malentendants), la pathologie du langage, les télécommunications, l'informatique (traitement automatique, voix de synthèse).

La phonétique apparaît donc comme une science fondamentalement interdisciplinaire.

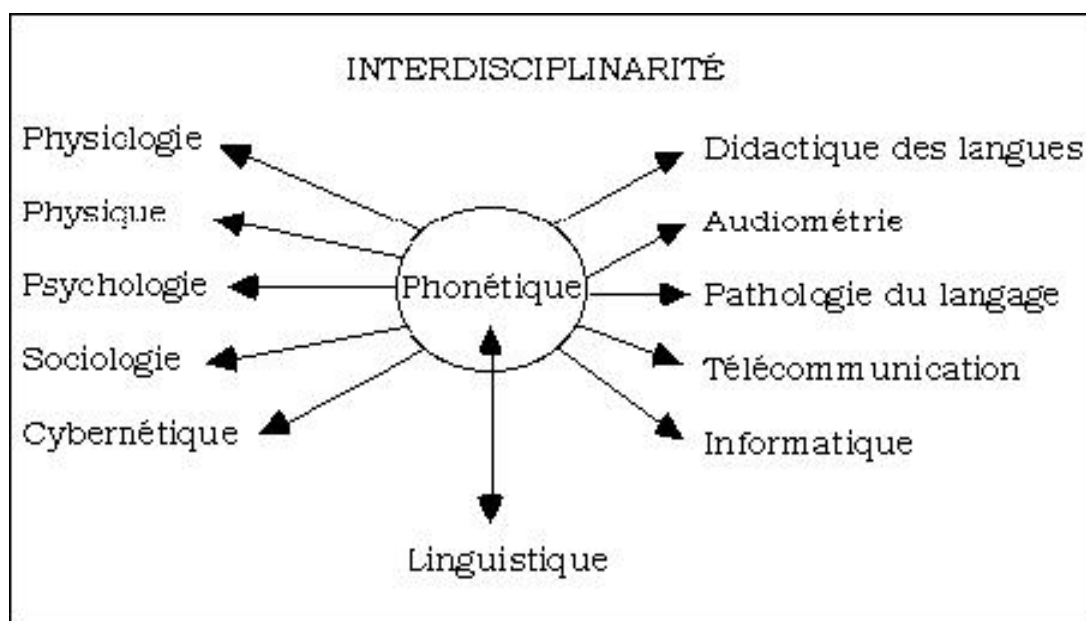


Schéma. L'interdisciplinarité de la phonétique

Travaux dirigés:

Objectif:

- Savoir distinguer la phonétique des autres domaines de la linguistique, d'une part, et pouvoir différencier les domaines de la phonétique entre eux selon leur objet d'étude

Question :

- Citez les trois grands domaines de la phonétique en les distinguant d'après leur objet d'étude.
- Expliquez comment la phonétique est interdisciplinaire.

Les étudiants travaillent en binôme.

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 4 :

La phonétique articulatoire

I. Introduction à la phonétique articulatoire :

La phonétique articulatoire (ou physiologique) est une ancienne branche de la linguistique. En se rapprochant de l'anatomie, et de la physiologie ; elle étudie la production de la parole c'est-à-dire les organes phonateurs. Son domaine est l'étude du fonctionnement des organes de l'articulation. Ces organes, dont l'homme se sert pour prononcer des sons, ne sont pas essentiellement linguistiques.

- L'appareil phonatoire humain :

L'appareil phonatoire (ou vocal) désigne l'ensemble des organes qui permettent à l'homme d'émettre des sons. Il est constitué de trois parties :

LES TROIS COMPOSANT DE L' APPAREIL PHONATOIRE:

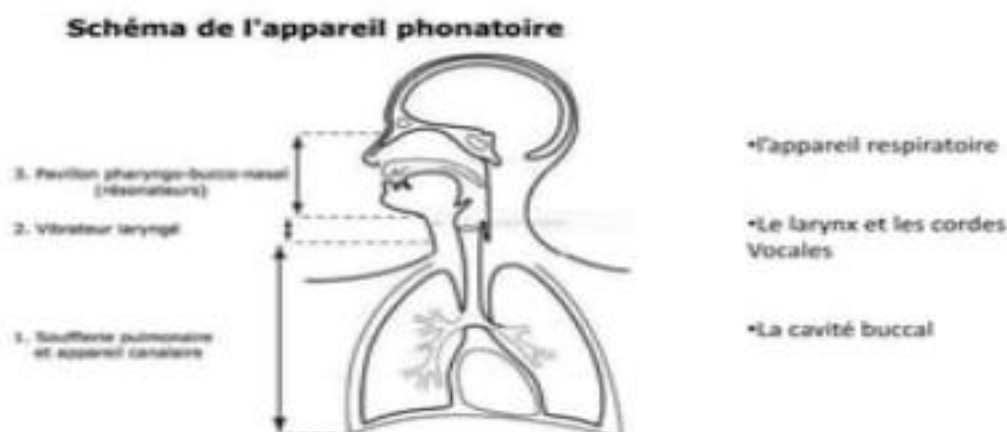


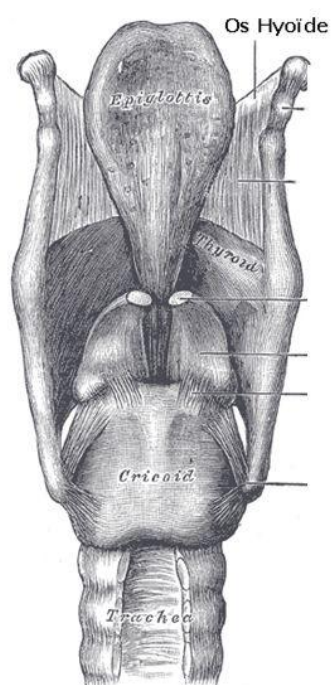
Figure. Les trois composants de l'appareil phonatoire humain

1- l'appareil respiratoire : les poumons avec les bronches, la trachée et les organes respiratoires jouent le rôle d'une soufflerie (source de l'air). La phonation se fait pendant l'expiration (c'est-à-

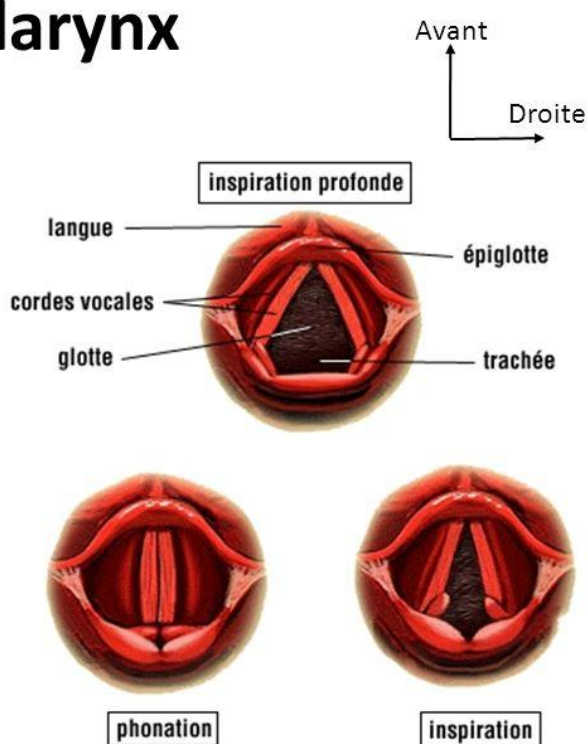
dire) lorsqu'on dégage l'air). Le courant d'air sortant des poumons passe à travers la trachée artère pour atteindre le larynx ;

2- le larynx : le larynx se situe dans la partie médiane et antérieure du coup en avant du pharynx et à l'extrémité supérieure (au-dessus) de la trachée. Au niveau du larynx, on trouve les cordes vocales, source de la voix humaine (elles ont une longueur de 20 à 25 mm chez l'homme et plus courtes chez la femme). Le courant d'air venant des poumons arrive au niveau du larynx où se trouvent les cordes vocales entre lesquelles on trouve la glotte.

Le larynx



Vue postérieure du larynx



Vue supérieure du larynx

Ceci dit, les cordes vocales ont trois positions :

- elles sont écartées pendant la respiration, ce qui laisse entrevoir la glotte ;
- elles sont fermées ou accolées quand l'air ne passe pas (l'apnée) alors la glotte est fermée c'est-à-dire elle ne se voit pas ;
- elles sont rapprochées pendant la phonation alors la glotte est variable.

Pendant la phonation, les cordes vocales vibrent pour certains sons et ne vibrent pas pour d'autres. Elles vibrent quand l'air venant des poumons les trouve rapprochées l'une de l'autre alors il les fait vibrer pour qu'il puisse passer. Cependant, les cordes vocales ne vibrent pas quand le courant d'air les trouve un peu séparées c'est pourquoi l'air passe librement sans les faire vibrer.

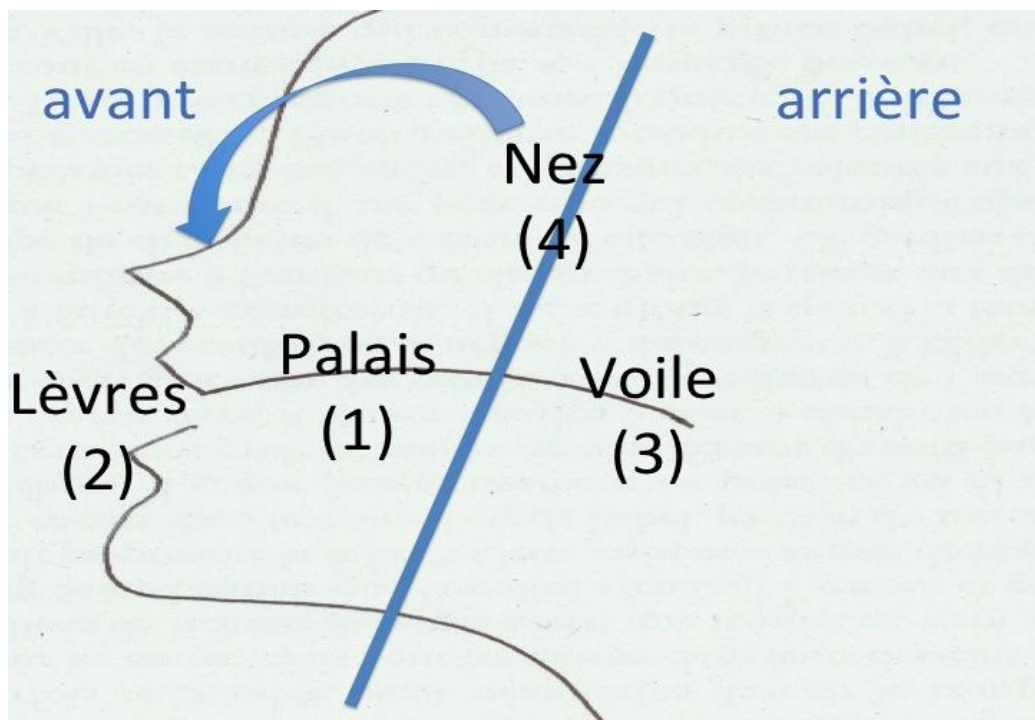
3- les cavités supra-glottiques : Ce sont les résonateurs (ou cavités) par lesquels la colonne d'air passe pour que les sons soient prononcés. C'est au niveau de ces cavités que la voix se transforme en parole car ce sont des cavités de résonance.

On parle de quatre cavités : la cavité pharyngale (ou pharyngo-laryngienne), la cavité buccale, la cavité nasale et la cavité labiale.

- *la cavité pharyngale* : c'est le pharynx qui se situe entre les fosses nasales et le larynx et constitue un passage du flux d'air ;
- *la cavité buccale* : elle se situe entre le pharynx et les lèvres et est séparée des fosses nasales par le palais. On trouve dans la bouche des organes fixes et d'autres mobiles qui participent dans l'articulation des sons. Elle se compose d'organes fixes et d'organes mobiles:
 - Les organes fixes : les dents, les alvéoles et le palais dur.
 - Les organes mobiles : la langue avec ses trois parties (apex ou bout de la langue, dos et racine), les lèvres, le palais mou et la luette
- *la cavité nasale* : elle contient les fosses nasales qui sont séparées par une cloison. L'air venant des poumons peut passer par le nez à travers le voile de palais.
- *la cavité labiale*: elle est formée par les deux lèvres.

Précisons, enfin, que les cavités nasale et buccale servent à modifier le son produit par les cordes vocales ce qui donne une multitude de sons selon la partie où ils seront articulés et les organes qui interviennent dans leur phonation.

Schéma représentant les quatre cavités supra-glottiques (source : Malmberg, 1998)



Enfin, le schéma ci-dessous montre l'appareil phonateur humain et les organes qui le composent

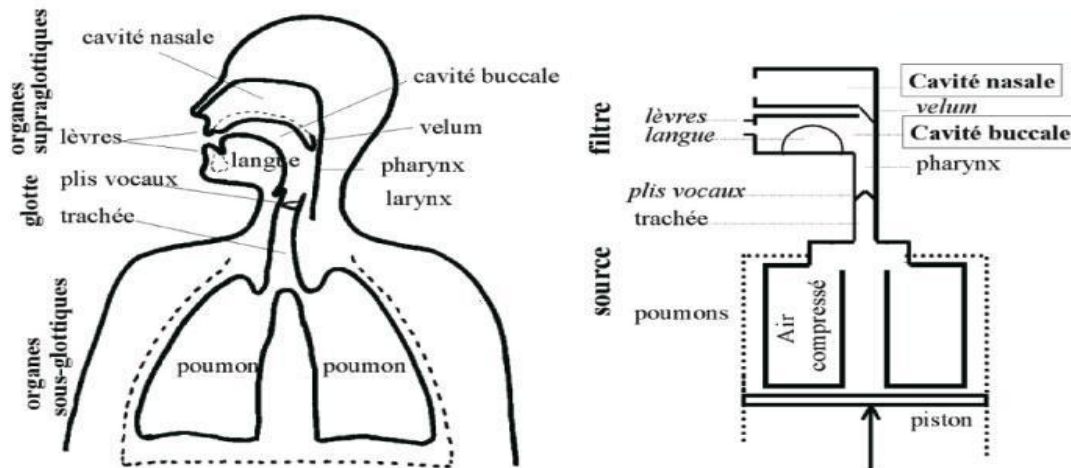












Figure. L'appareil phonatoire humain

Enfin, l'articulation peut se faire aux endroits suivants :

- Les lèvres  articulation labiale;
- Les dents  articulation dentale;
- Les lèvres  articulation labiale ;
- Les alvéoles  articulation alvéolaire;
- Le palais  articulation palatale ;
- Le voile du palais  articulation vélaire ;
- La luette  articulation uvulaire;
- Le bout de la langue (l'apex)  articulation apicale;
- Le dos de la langue  articulation dorsale;
- La racine de la langue  articulation radicale.

Travaux dirigés :

Objectifs :

- Connaître tous les organes qui entrent en jeu dans l'articulation des sons
- Pouvoir identifier les organes de la phonation dans un schéma ou une image de la part des étudiants

Question 1 :

- Dites quels rôles ont ces organes dans la phonation :
 - les poumons
 - la luette
 - les cordes vocales

Question 2 :

Citez les organes qui composent la cavité buccale en séparant les organes fixes des organes mobiles.

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 5 :

Phonétique articulatoire: fonctionnement de l'appareil phonatoire

Objectif du cours:

- connaître la physiologie de l'appareil phonatoire humain
- connaître la fonction des organes composant l'appareil phonatoire humain

I.Fonctionnement de l'appareil phonatoire humain :

L'appareil respiratoire (composé essentiellement des poumons et de la trachée) fournit une soufflerie qui exerce une pression d'air formant l'énergie indispensable pour l'articulation des sons car pour produire des sons il faut dégager l'air. En d'autres termes, la soufflerie expiratoire qui se dégage des poumons quand le diaphragme s'élève et s'abaisse, grâce aux muscles de l'abdomen et du thorax, en exerçant une forte pression sur les poumons ; passe par les bronches pour arriver jusqu'à la trachée artère au niveau de la gorge qui va conduire l'air jusqu'au vibreur (le larynx).

Cette pression d'air (colonne d'air) engendre la création d'un son au niveau d'un vibreur ou un système vibratoire : les cordes vocales. Le son créé par la mise en mouvement des cordes vocales sera modulé par la suite au niveau des résonateurs (les cavités supra-glottique). Le système phonatoire humain est comparable aux instruments de musique à vent (et non pas à cordes) qui fonctionnent exactement de la même manière.

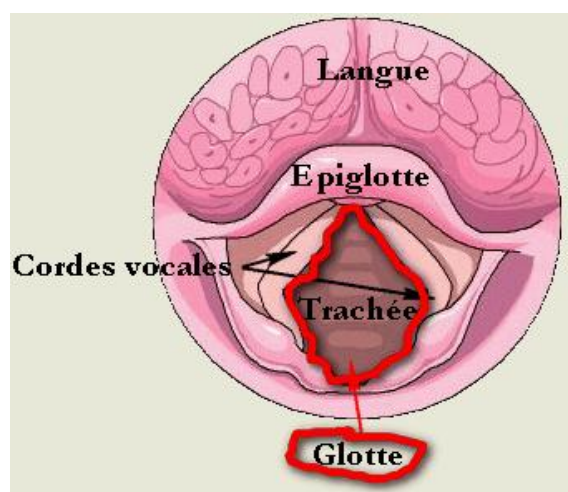


Figure. Vue de haut sur le larynx

À l'extrémité supérieure de la trachée et dans la partie médiane du cou, se trouve l'organe responsable de la voix humaine, les cordes vocales en l'occurrence.

Les cordes vocales entrent toujours en jeu qu'il s'agisse de la phonation, de la respiration ou de la déglutition. C'est juste leur état qui change selon la mission accomplie ou leur fonction.

La glotte est pleinement ouverte pendant la respiration car les cordes vocales sont très étirées ou écartées (elles sont en repos ou en phase d'apnée). L'air sort et rentre en liberté. L'écartement des cordes vocales pendant la respiration ne permettra pas de produire des sons.

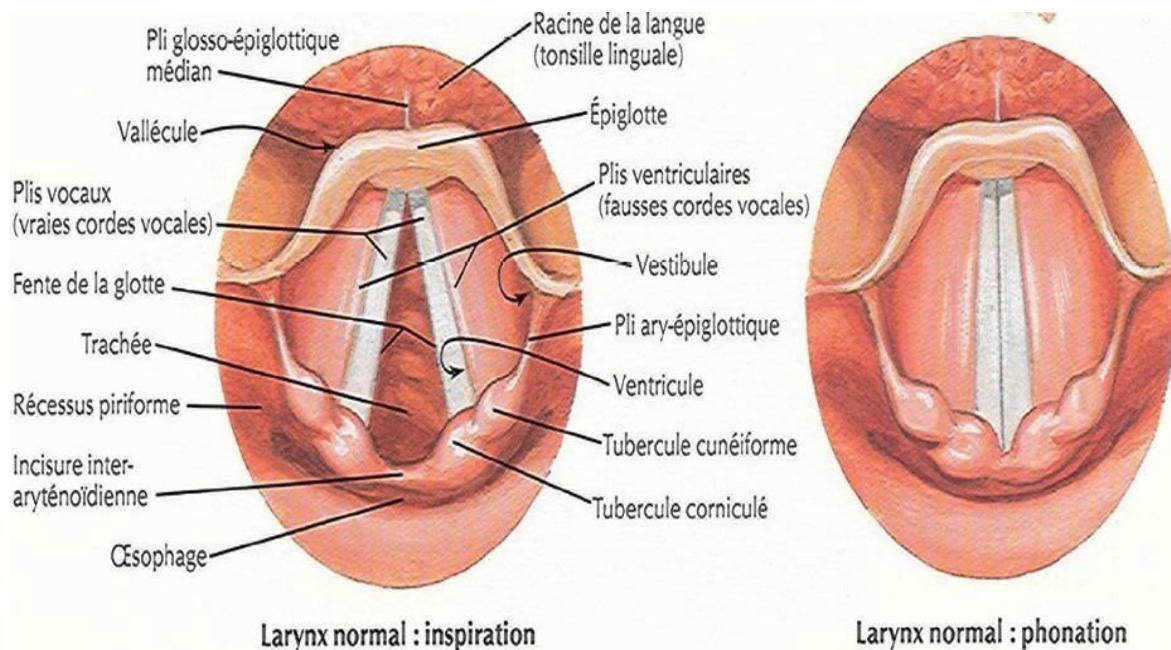


Figure. Le larynx pendant l'inspiration et la phonation

C'est l'épiglotte qui s'abaisse pendant la déglutition pour que rien n'échappe par le larynx. S'agissant d'une autre voie, la nourriture passe par les voies digestives qui sont à côté de celles respiratoires c'est pourquoi le rôle de l'épiglotte à ce niveau est très important (pour éviter la fausse route). En se situant juste derrière la langue, après la partie dorsale, elle participe ainsi à l'orientation du carrefour aéro-digestif. L'épiglotte n'a donc pas un rôle direct dans la phonation.

Cependant, la glotte est fermée au moment de la phonation puisque les cordes vocales sont rapprochées (non pas accolées) et des consonnes sourdes seront produites suite à la vibration très légère, donc négligeable des cordes vocales. Il peut y avoir un accolement des cordes vocales quand la glotte sera totalement fermée ce qui produira des sons voisés (voyelles et consonnes

sonores) puisque les cordes vocales vibrent fortement. Cette forte vibration est due justement à l'état des cordes vocales lors du passage du courant d'air qui, en les trouvant accolées l'une à l'autre, va passer par force en les faisant vibrer.

Après son passage par le larynx, le flux d'air venant des poumons arrive aux cavités de résonance (c'est-à-dire les cavités supraglottiques). Il passe par le pharynx, considéré comme un chemin obligatoire en se situant entre les voies respiratoires et celles digestives, puis aux deux cavités suivantes, la cavité buccale et la cavité nasale en l'occurrence. La résonance n'est que le résultat du passage de la colonne d'air via ces cavités en la présence des cordes vocales. C'est le même principe qu'on trouve dans les instruments de musique « à vent ».

Le son sera modulé au niveau de ces cavités au niveau desquelles il sera prononcé. Cette modulation dépend de la taille ainsi que de la forme des organes qui interviennent dans la production de chaque son.

Enfin, l'air peut s'échapper par les fosses nasales si le voile du palais, la luette pour mieux préciser, est abaissé ce qui donnera des sons oralo-nasaux c'est-à-dire qui se prononcent avec l'intervention du nez puisque l'air sort du nez en même temps que par la bouche. Sinon, l'air passe uniquement par la cavité buccale puisque le voile du palais est relevé, ce qui produira des sons oraux. La cavité buccale, quant à elle, joue un rôle prépondérant grâce à la mobilité de deux organes : les lèvres et la langue. La langue modifie le timbre des sons prononcés, précisément les voyelles, lorsqu'elle bouge en modifiant la forme et le volume de la cavité buccale.

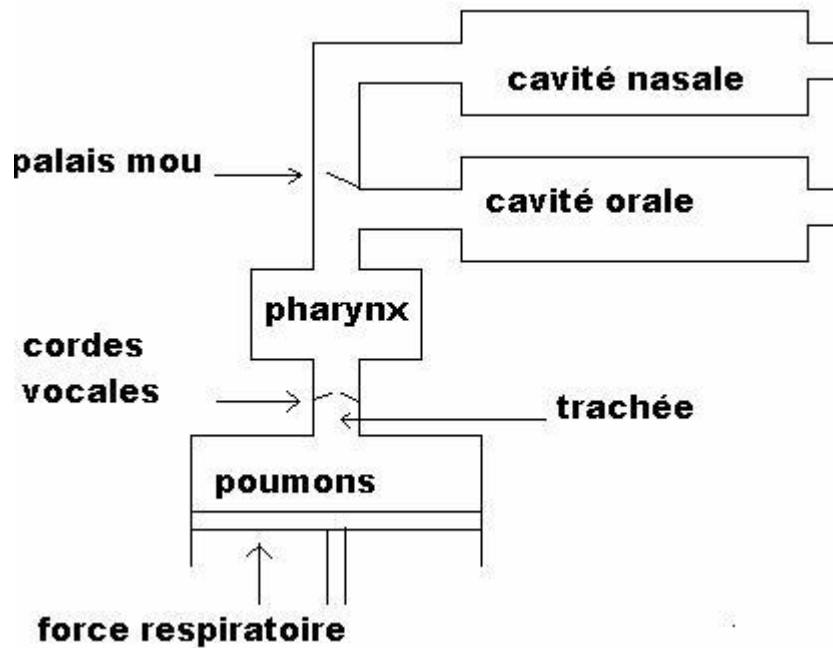


Schéma fonctionnel de l'appareil phonatoire humain.

Travaux dirigés:

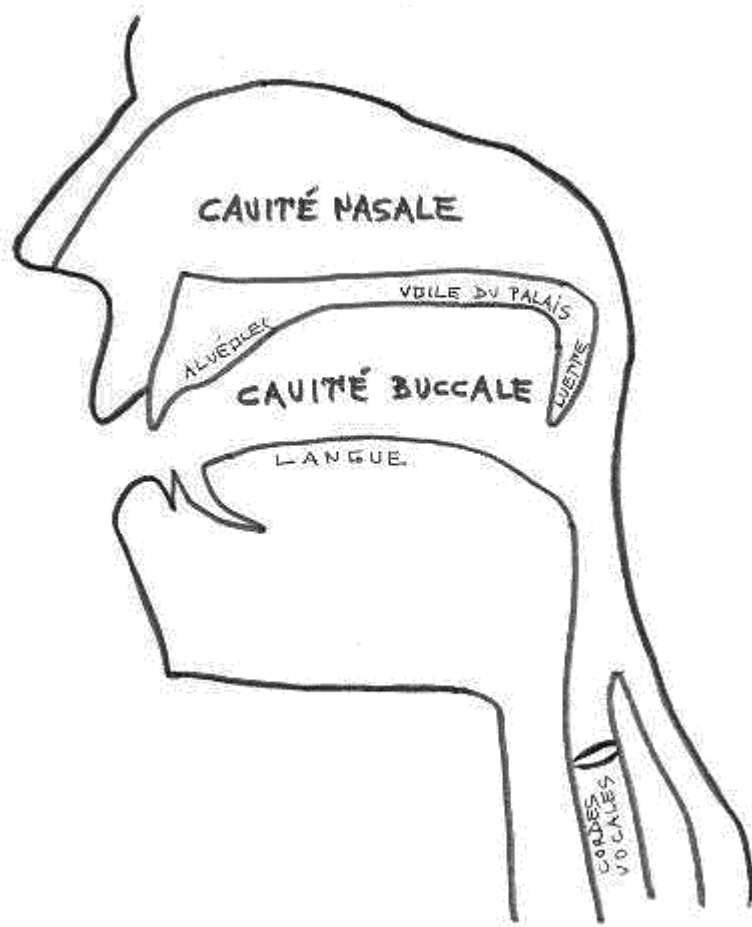
Objectifs:

- Savoir si les apprenants ont pu saisir la particularité de la matière relative à l'anatomie et à la physiologie pour comprendre le mécanisme de l'appareil phonatoire ;
- Être capable de décrire le fonctionnement de l'appareil phonatoire humain.

Question 1: À la lueur de ce que vous avez vu durant le cours, essayez de décrire comment l'homme puisse articuler des sons.

Question 2: Soit le schéma ci-dessous représentant l'appareil phonatoire humain.

- Situez sur ce schéma les trois cavités supra glottiques en les limitant.



II. Les sons de la parole :

En phonétique française, on distingue trois grandes catégories de sons dans la langue française :

- *les voyelles,*
- *les consonnes,*
- *les semi-voyelles (ou les semi-consonnes)*

1. Les voyelles :

- On dénombre en français 16 voyelles :

[i] [y] [e] [ø] [ə] [ɛ] [œ] [a] [u] [o] [ɔ] [ɑ] et [ɛ̃] [œ̃] [ɔ̃] [ɑ̃].

- **Caractéristiques des voyelles:**

Les voyelles françaises possèdent trois caractéristiques permettant de les distinguer des consonnes dont deux phonétiques et une phonologique.

- ✓ **Caractéristiques phonétiques:**

- La voyelle est un son du langage humain produit par le libre passage de l'air dans les cavités supra-glottiques à savoir la cavité buccale et/ou les fosses nasales.

- Toutes les voyelles sont sonores (voisées), c'est-à-dire qu'elles sont prononcées avec une vibration des cordes vocales.

Leur diversité résulte de la variation de la forme qui assure le résonateur buccal, à cause du déplacement et des mouvements de certains organes (la langue, les lèvres, la luette, le voile du palais,..).

- ✓ **La caractéristique phonologique :**

- Il est nécessaire de souligner la place qu'occupe la voyelle dans la syllabe. Elle constitue le centre ou le noyau de la syllabe. Cette dernière ne pourrait exister sans elle (la voyelle).

Sachant que la syllabe française

2. Les consonnes :

- Il en existe 18 : [p] [t] [k] [f] [s] [ʃ] [b] [d] [g] [v] [z] [ʒ] [l] [R] [m] [n] [ɲ] [ŋ].

- Du point de vue phonétique, les consonnes résultent de la fermeture totale (occlusion) ou partielle (rétrécissement, constriction) du conduit vocal, entravant le passage de l'air au niveau des organes supra-glottiques. Autrement dit, le passage de l'air est relativement fermé ou restreint au niveau de la cavité buccale.

➤ Critères de classement des consonnes:

- La façon dont se fait l'obstruction (partielle ou totale), avec ou sans vibration des cordes vocales, abaissement ou relèvement du voile du palais et de la luvette, sont les paramètres suivis pour distinguer les consonnes entre elles et les classer.

- Étant facultatives dans la syllabe, les consonnes ne peuvent seules former une syllabe. Ainsi, elles peuvent prendre place avant le noyau, la voyelle en l'occurrence, pour constituer l'attaque (qui se définit comme la ou les consonnes précédant la voyelle dans la même syllabe) ou après la voyelle pour former la coda (qui n'est que la ou les consonnes se trouvant après le noyau de la même syllabe). L'attaque, le noyau et la coda sont les éléments constitutifs de la syllabe.

3. Les semi-voyelles, semi-consonnes (ou les glides):

Les semi-voyelles sont des phonèmes intermédiaires entre les voyelles et les consonnes puisqu'elles ne sont pas aussi ouvertes que les voyelles ni aussi fermées que les consonnes. Il s'agit des phonèmes : [j], [w] et [ɥ] qui ont des sonorités proches des voyelles /i/, /ou/ et /u/ selon l'ordre mais elles en sont phonétiquement différentes et s'en distinguent.

Ainsi, ces phonèmes apparaissent lorsque les voyelles sus-mentionnées sont suivies par d'autres voyelles. C'est ce contact entre voyelles qui créent les semi-voyelles.

[j] → i, y, il, par exemple : **li**on – soleil – paille – brille...

[w] → o, ou, w / par exemple : **oi**seau – **loi**n – **oui** – **sou**hait – kiwi...

[ɥ] → u / par exemple : **lui** – **hu**ile...

- **La semi-voyelle est un phonème vocalique, placé avant ou après une voyelle.**
- **Son mode de production est semblable à celui d'une voyelle.** Cependant, la semi-voyelle se comporte comme une consonne, c'est-à dire qu'elle **ne peut pas à elle seule former une syllabe.**
Elle a donc besoin d'être associée à une voyelle pour constituer une syllabe.

Travaux dirigés:

Objectifs:

- Distinguer les sons français (voyelles- consonnes et semi-voyelles) entre eux ;
- Connaitre les principes de classement des sons

Question 1:

- Pourquoi les semi-voyelles sont appelées ainsi ?

Question 2:

- expliquez le point de vue phonologique permettant de classer les sons en voyelles et en consonnes !

Matière: Linguistique et Phonétique 1

Niveau: 1^{ère} Année Licence. S1

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 5 :

La transcription phonétique

Objectif du cours:

- Initier les apprenants à la transcription phonétique et à ses principes ;
- sensibiliser les apprenants à la particularité de la phonétique française en comparaison avec celle de leur langue maternelle

Apprendre la transcription phonétique par le biais de l'Alphabet Phonétique International s'avère indispensable dans l'apprentissage de toute langue en commençant par les unités sonores de la langue ce qui constitue une étape primordiale dans le processus d'enseignement/apprentissage de toute langue surtout étrangère.

C'est un système de transcription standard auquel on fait appel dans plusieurs langues sans prendre en considération les différences individuelles (les accents régionaux par exemple).

- Principes de la transcription:

La transcription phonétique est la retranscription de la langue orale. Elle doit obéir aux règles suivantes:

- toute transcription phonétique doit se mettre entre crochets : []
- le mot est transcrit comme il se prononce
- le h ne se prononce pas en français c'est pourquoi il ne sera pas transcrit
- les signes de ponctuation appartenant à l'orthographe seront transcrits par d'autres signes: une barre oblique (/) pour la virgule, et deux barres obliques (//) pour le point virgule et le point.
- l'intonation sera marquée par des flèches : l'interrogation est représentée par une flèche ascendante ↗ (intonation montante) et le point d'exclamation par une flèche descendante ↘ (intonation descendante)

L'Alphabet Phonétique International (API):

Pour représenter les sons du langage humain, les linguistes ont élaboré en 1886 un système de transcription phonétique unifié pour toutes les langues du monde. Le but de ce système étant de fournir un répertoire de signes ou de symboles correspondant aux phonèmes réalisés en français.

Le principe sous-jacent de l'API est:

Un seul signe pour un seul son, un seul son pour un seul signe

Voici le tableau de l'API du français:

L'ALPHABET PHONETIQUE INTERNATIONAL (A.P.I.)

VOYELLES	CONSONNES
a La <u>b</u> alle, la <u>s</u> alle	b <u>B</u> alle, <u>bon</u> bon
ɑ <u>P</u> as, <u>p</u> âte	d <u>D</u> alle, <u>donc</u>
ə Le <u>c</u> he <u>v</u> al	f <u>F</u> enêtre, <u>fan</u> ion
e Les <u>bl</u> és, Barnab <u>é</u>	g <u>G</u> aloper, <u>gr</u> ignoter
ɛ <u>L</u> ait, <u>m</u> ais	ʒ <u>J</u> ulie, <u>ja</u> une
i <u>S</u> idonie, ké <u>p</u> i	k <u>C</u> uisine, <u>cour</u> age
ɔ <u>B</u> ol, <u>sol</u> , <u>col</u> le	l <u>L</u> a, <u>lav</u> ande, <u>l</u> ait
o <u>B</u> eau, <u>se</u> au, <u>ch</u> aud	m <u>M</u> aman, <u>men</u> u
y <u>T</u> u, <u>cru</u> , <u>lu</u>	n <u>N</u> on, <u>ne</u> veu, <u>no</u> ir
u <u>T</u> out, <u>écrou</u> , <u>lou</u> p	ɲ <u>V</u> igne, <u>sign</u> e
ø <u>B</u> leu, <u>fe</u> u, <u>pn</u> eu	ŋ <u>P</u> arking
œ <u>B</u> eurre, <u>œuf</u> , <u>neuf</u>	p <u>P</u> oivre, <u>pieuv</u> re
œ̃ <u>B</u> run, <u>un</u> , <u>lun</u> di	r <u>R</u> avioli, <u>requ</u> in
ɛ̃ <u>M</u> alin, <u>bain</u> , <u>main</u>	s <u>S</u> oupe, <u>sard</u> ine
ɔ̃ <u>B</u> on, <u>son</u> , <u>mont</u> re	t <u>T</u> ortue, <u>tamt</u> am
ɑ̃ <u>B</u> anc, <u>sang</u> , <u>manger</u>	v <u>V</u> oiture, <u>vert</u> e
	z <u>B</u> izarre, <u>zébu</u> , <u>ros</u> e
	ʃ <u>Ch</u> at, <u>biche</u> , <u>che</u> veux
j <u>S</u> oleil, <u>merve</u> ille	
w <u>O</u> ui, <u>jo</u> ie, <u>mo</u> i	
ɥ <u>L</u> ui, <u>hu</u> ile	

Pour apporter plus de précisions à la transcription phonétique, des signes appelés « diacritiques » y ont été ajoutés, ce qui permettrait de mieux clarifier la prononciation car ces signes précisent des « variations de timbres vocaliques ou consonantiques », des nasalisations, des changements d'aperture, la palatalisation ou des phénomènes de phonétique combinatoire (à l'instar de l'assimilation et l'allongement), ou encore pour des phénomènes prosodiques (comme l'accentuation).

Les signes diacritiques:

Ce sont des signes qui accompagnent la transcription phonétique en lui apportant plus de précision c'est-à-dire pour que la transcription soit plus fidèle à la réalité phonique. Ainsi, ces signes modifient la transcription phonétique comme le font les signes de ponctuation à l'orthographe. Ces modifications peuvent concerner le son, sa réalisation (comme l'allongement, l'assimilation et la palatalisation), ou des faits prosodiques (comme l'accentuation, l'intonation et les interruptions).

Les principaux signes diacritiques :

Nous en citerons ceux les plus courants :

- Le timbre : le tilde qu'on met au-dessus d'une voyelle est un signe de nasalité [~].
- L'assimilation : ce qui résulte de ce phénomène phonétique est soit l'assourdissement (ou le dévoisement) de la consonne assimilée au-dessous de laquelle on met un v renversé (^) : [sə k^õ]; soit la sonorisation (ou le voisement) de la consonne assimilée au-dessous de cette dernière on met un (v) : [ab_vsã].
- L'allongement (ou la durée vocalique) : ce phénomène prosodique concerne la durée c'est-à-dire le temps que prend la réalisation de la voyelle en question alors on ajoute un ou deux points après la voyelle allongée (selon la durée) comme dans [po : z], [ilo : z], et [ilno.zpa].
- La palatalisation : appelée également mouillure car il s'agit de prononcer la semi-voyelle [j] devant la consonne palatalisée ou l'apostrophe c'est souvent [k] et [g] qui seront palatalisées une fois mises devant une voyelle antérieure : [k'i] ou [ki]. On parle d'« une mouillure complète » ou d'« un début de palatalisation ».
- Le chuchotement : une consonne chuchotée est celle qui tend à s'assourdir surtout lorsqu'elle est en distribution finale c'est pourquoi on met le signe « ° » au-dessous de la consonne chuchotée : [djabl°]. C'est une sorte d'assimilation (faible) qui sera marquée ainsi selon l'API.

- Les noms propres : l'étoile (ou l'astérisque) se met avant le nom propre : [*alge] ou [*ali].
- L'accentuation : ce phénomène prosodique qu'on trouve surtout en français est indiqué par la petite barre oblique qui se met juste avant la syllabe accentuée :[ma'lad] qu'il s'agisse d'un accent final ou d'insistance.

Transcription phonétique Vs transcription phonologique :

Il existe deux types de transcription utilisant l'alphabet phonétique, à savoir la transcription phonologique et la transcription phonétique:

- *la transcription phonétique* concerne les sons bruts en tant qu'unités physiologiques. Donc, elle transcrit les sons ou *phones*, faisant partie de la parole. La transcription se met entre crochet : [.....]
- *la transcription phonologique* s'intéresse aux *phonèmes* c'est à dire les unités du système (la langue) ou les sons pertinents (ayant une fonction dans la langue). cette transcription se met entre barres obliques : /.../

Travaux dirigés:

Objectif:

- Maitriser la transcription phonétique du français

Question 1:Transcrire phonétiquement ce qui suit :

Schizophrénie – gageure – conjugaison- anticonstitutionnel – traductologie – posturo mimogestualité – philanthrope – misogynne- expressivité – paroxysme – moyen âge

Question 2:Transcrire en API les énoncés suivants :

Autant en emporte le vent.

L'oreille porte conseil.

Trop tirer rompt la corde

Vaut mieux tard que jamais.

En parlant sur le soleil on en voit les rayons

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'on ne l'ait mis à terre.

Commun n'est pas comme un.

A pain dur dent aigue.

Contre la mort point de remède.

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière.

Question 3: Transcrire orthographiquement les proverbes suivants :

[afɛblʃãfɔRlabuRœR//]

[œbÕbajœRãfÕbajedØ//]

[kialasãteatu//kinapa lasãtenaRjé//]

[kinəsɛtRəfunɛpasaz//]

[plyzjœRpØ//fãboku//]

[ɔzuRdɥitRÕpœR//dəmétRÕpe//]

[œbɔnuvRijenɛzametRo ʃɛRmãpeje//]

Linguistique II
Semestre II

Linguistique II

Intitulé de la matière : *Linguistique et phonétique2*

Unité d'Enseignement : *Fondamentale*

Crédits : *02*

Coefficients : **01**

1. Objectifs de l'enseignement

- Initier l'apprenant à réfléchir sur le langage pour l'amener à comprendre certains phénomènes de la langue.
- Lui permettre de maîtriser les codes écrit et oral de la langue, d'identifier la grammaire de chacun d'eux en établissant un lien comparatif pour déterminer les caractéristiques de chaque code.
- Initiation à l'approche fonctionnelle sur la base du continu/discontinu et segmentation.

2. Connaissances préalables recommandées

- Distinction entre les concepts et leur caractère dichotomique ; détermination de leur rôle dans la structuration de la langue.
- Avoir des connaissances de base sur la linguistique leur permettant d'assimiler le contenu du semestre.

3. Mode d'évaluation

- Contrôle continu (50%)
- Examen (50%)

Contenu S2:

I. Les courants linguistiques (notions et concepts):

1. *Le structuralisme de F. De Saussure.*

- 1.1. Le structuralisme et les trois dichotomis saussuriennes
- 1.2. La théorie de la communication (Roman Jakobson)
- 1.3. Les fonctions du langage (Roman Jakobson)
- 1.4. La segmentation et le sens linguistique

2. Le fonctionnalisme d'André Martinet

- 2.1. Le principe de double articulation (Martinet)

3. La glossématique (Hjelmslev)

4. Le distributionnalisme (Bloomfield)

5. La grammaire générative et transformationnelle

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours 1 :

Saussure et le structuralisme

Suivant la théorie saussurienne, la langue ne doit pas être considérée comme une suite de mots associés à des sons mais il s'agit plutôt d'un **système** dont les parties doivent être considérées dans leur solidarité **synchronique**.

Ceci dit, les éléments de la langue forment ensemble un tout cohérent et ne peuvent être compris une fois qu'ils soient isolés. Ainsi, Saussure les compare au jeu d'échec où les pièces n'ont de valeur que lorsqu'elles prennent place dans le jeu.

Pour le terme « **structure** », notion de base de cette école, il correspond à l'agencement et à la combinaison des unités qui forment le système.

Et le « **système** » n'est que l'ensemble d'unités solidaires les unes aux autres et qui obéissent à des règles.

Les trois dichotomies saussuriennes: rappel

Le travail de De Saussure se résume, surtout, dans trois distinctions appelées « *dichotomies* » qu'il a faites :

Langue /parole :

La langue, qui est un système de signes et l'objet unique de la linguistique, se définit par opposition à la parole qui est l'exploitation individuelle de la langue. On distingue, ainsi, ce qui est collectif ou social (la langue) de ce qui est individuel (la parole).

Selon Saussure, le langage est la faculté humaine (universelle et innée) qui permet à l'individu de produire un énoncé. Il a deux composantes : une homogène, sociale et commune (la langue) et l'autre, hétérogène, qui englobe tous les éléments individuels (la parole).

Signifiant/Signifié :

Le signe linguistique, unité d'expression du langage (un mot), se décompose en *signifié* (sens ou concept) et *signifiant* (image acoustique). Le signifiant et le signifié sont inséparables.

Le signe n'a pas de fonction de renvoyer à un objet du monde mais de mettre en relation un signifié et un signifiant.

Le mot «bureau» par exemple, c'est un signe linguistique formée par la réunion de la forme sonore: [byRo] qui est une image acoustique et le concept (ou l'idée) de cet objet «bureau».

Synchronie/diachronie :


L'étude de la langue peut se faire en deux manières :

- ✓ Soit elle envisage la langue dans son évolution (grammaire historique) et on parle d'une perspective diachronique qui s'intéresse à la langue au cours de son histoire (à travers le temps)

Exemple: si l'on étudie le développement du sens du mot «roi» depuis sa création jusqu'à nos jours.

- ✓ Soit elle envisage l'état du système (la langue) à un moment donné de son histoire ce qui définit la perspective synchronique. Cette approche ne s'intéresse qu'à un seul et unique état de la langue (présent ou passé).

Exemple: lorsque l'on s'intéresse à la prononciation actuelle du mot « roi» dans les différents dialectes et parlars de cette langue.

 Saussure affirme, enfin, la primauté de l'étude synchronique qui forme la base de son travail.

L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique

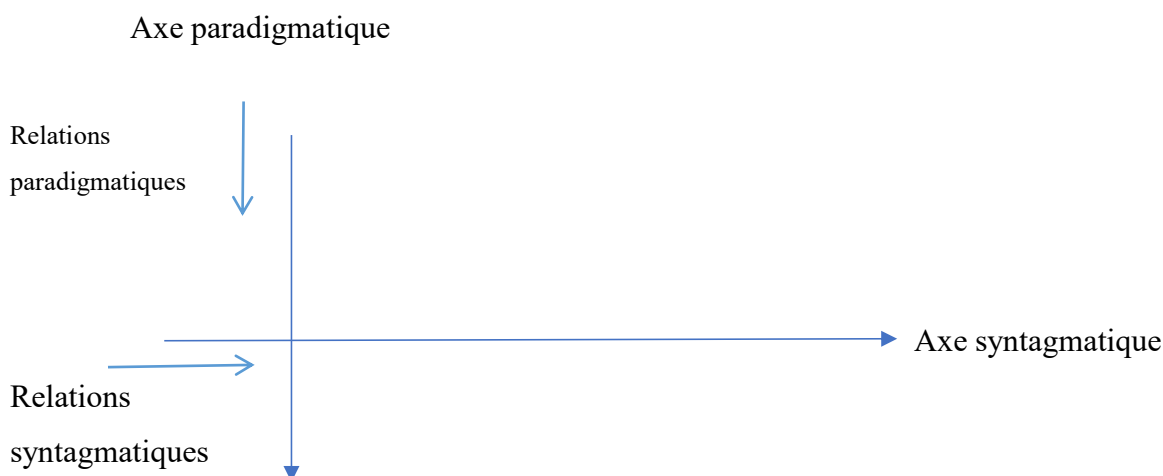
Les signes linguistiques constituent un système où les signes entretiennent des relations sur deux plans: l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.

L'axe syntagmatique (axe horizontal, de relations et de combinaisons):

Il s'agit de l'axe de la chaîne parlée où les unités se présentent réellement dans un ordre linéaire. La valeur de l'unité se définit sur cet axe par rapport aux autres unités, celle qui la précède et celle qui la suit. On parle, ainsi, d'un rapport *d'interdépendance*.

Donc, les rapports sur l'axe syntagmatique sont des rapports de *combinaison* et la modification d'une combinaison est appelée « *permutation* ».

Exemple: dans l'énoncé: « le professeur explique la leçon », chacune des unités linguistiques est en relation avec l'unité qui la précède et l'unité qui la suit, on dit qu'elles sont en combinaison ce qui permettrait de donner un énoncé significatif (sur le plan sémantique) et grammaticalement juste car il obéit aux règles de la grammaire et de l'orthographe.



Exemple:

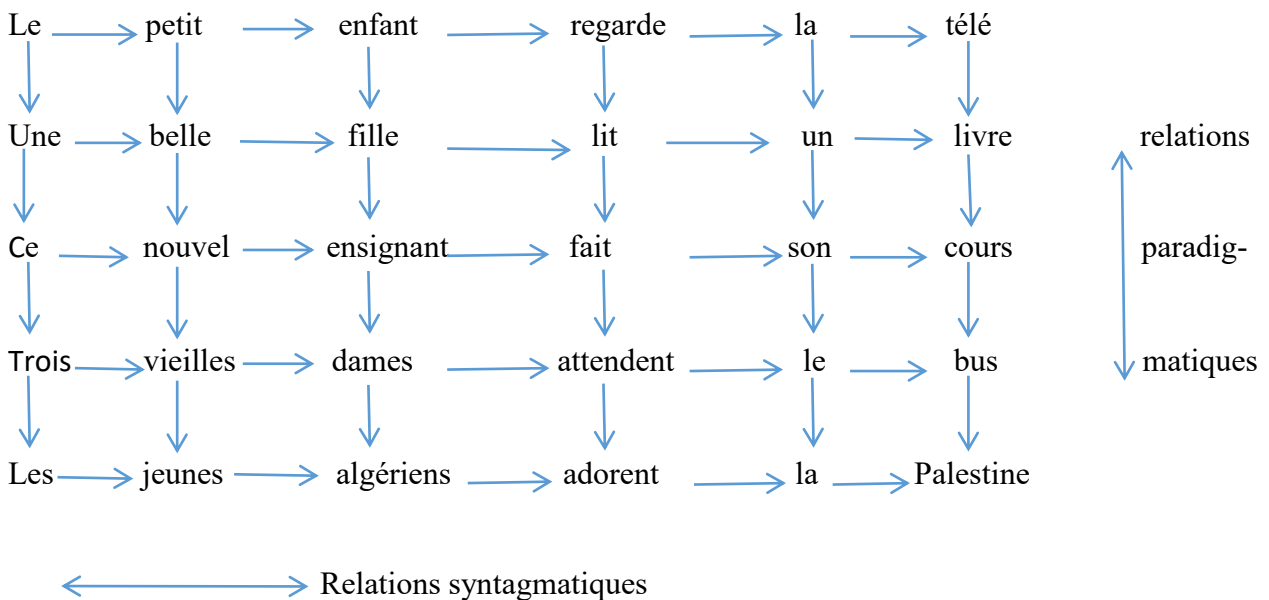
Dans l'énoncé «le petit enfant regarde la télé», chacune des unités qui le composent entretient des relations réelles sur «l'axe syntagmatique» axe de la chaîne parlée avec les autres unités mais en même temps ces unités de l'énoncé entretiennent des relations avec d'autres unités virtuelles. Le schéma ci-dessous explique ces deux types de relations:

L'axe paradigmatique (axe vertical, de substitution, de choix, de commutation):

Un paradigme est l'ensemble des unités pouvant paraître dans le même contexte ou commuter avec une unité linguistique. Il s'agit des unités qui appartiennent à la même classe morphosyntaxique et qui entretiennent entre elles un rapport virtuel ou de substituabilité. Cet axe concerne, donc, le choix des mots et les unités qui appartiennent à un même paradigme sont, ainsi, en opposition paradigmatique. Autrement dit, il s'agit des unités qui peuvent commuter avec une autre unité ou qui peuvent apparaître dans le même contexte que cette unité.

Saussure donne l'exemple du mot « enseignant » qui forme une association ou rapport commun avec d'autres éléments virtuels qui ne se trouvent pas réellement dans la chaîne parlée :

- Le radical : enseigner, enseignant...
- Le sens : éducation, apprentissage...
- Le rapport phonique : justement, clément...
- Le suffixe : changement, armement...



Exemple: dans l'énoncé « le professeur explique la leçon», tous les mots qui peuvent exister à la place de « le professeur» tels : il, l'enseignant... sont en rapport paradigmatique avec « le professeur» .

Travaux dirigés :

Objectifs :

- Connaitre et comprendre les principes de base de la linguistique saussurienne
- Pouvoir lier la théorie à la pratique

Question 1:

Précisez s'il s'agit d'une étude synchronique ou diachronique dans chacun des cas suivants :

- étudier la créativité lexicale chez les Algériens pendant la période du «Hirak»
- l'utilisation du vocable «jeune» chez les locuteurs algériens masculins depuis les années 2000 jusqu'à nos jours a évolué
- le mot « pierre» signifie la matière minérale solide qui se rencontre à l'intérieur ou à la surface de l'écorce terrestre en masses compactes.

Question 2:

- définissez les rapports syntagmatiques et les rapports paradigmatiques dans l'énoncé suivant:
« Yasmine a mangé une pomme»

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours 2 :

La théorie de la communication (Roman JAKOBSON)

La communication

La communication vient du verbe communiquer du latin *communicare* qui signifie « mettre en commun » ou « être en relation » puis son sens s'est élargi avec le temps pour désigner « établir une relation avec autrui » et « transmettre une information ».

Il s'agit du processus par lequel une information (idée ou sentiment) est transmise intentionnellement par un émetteur à un récepteur en faisant appel à un système de signes. La communication est une action (verbale, para verbale ou non verbale) nous permettant d'être en contact avec autrui. Elle peut s'établir entre les individus (interpersonnelle, intra personnelle), entre les animaux ou l'homme et une machine.

Nous communiquons intentionnellement pour influencer le récepteur, pour le faire agir ou réagir, pour lui exprimer nos sentiments, pour présenter notre point de vue, pour le dissuader... La communication nous aide : à apprendre à vivre avec autrui, à comprendre le monde qui nous entoure, à découvrir soi-même, à nous positionner par rapport aux autres, à transmettre nos idées pour influencer, convaincre ou exprimer nos sentiments ce qui nous permettrait de nous distraire.

- Le but général de toute communication est de transmettre un message ce qui implique les éléments suivants : l'émetteur, le récepteur, le message, le référent, le code et le canal. Sur le schéma ci-dessous, proposé par **R. Jakobson** (linguiste du cercle linguistique de Prague), on trouve tous les éléments de communication humaine :

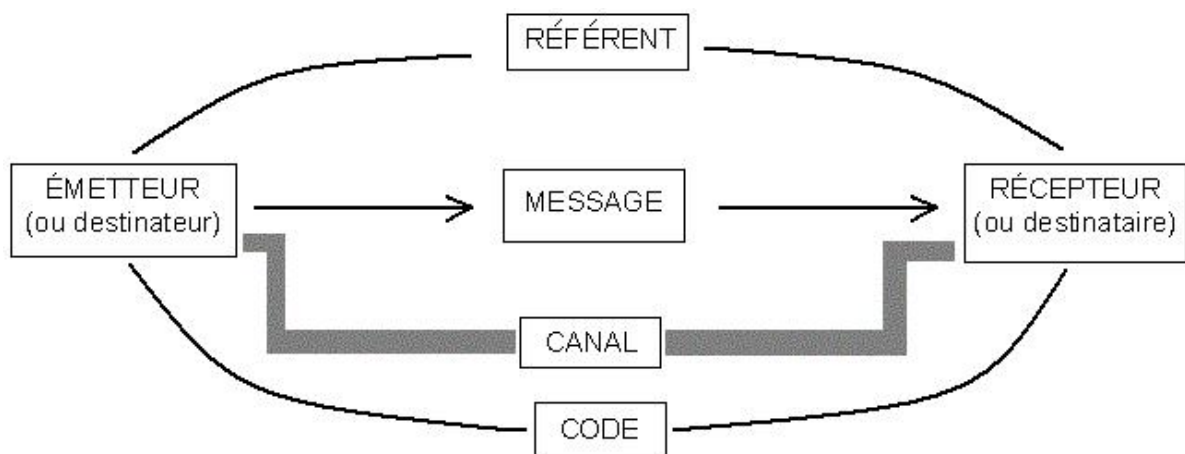


Schéma de la communication, selon Jakobson

Chacun de ces éléments remplit une fonction dans la communication:

L'émetteur (destinateur, encodeur ou locuteur): celui qui émet (envoie) le message.

Le récepteur (auditeur, destinataire): celui qui reçoit le message (à qui le message est destiné)

Le référent (le contexte): c'est l'extra-linguistique qui a motivé la communication ou l'environnement qui permet de suivre la communication c'est-à-dire le cadre général où se déroule la communication.

Le message: c'est le contenu (sens du message) transmis via la communication (d'un émetteur vers un récepteur). on parle de l'ensemble des signes émis par le destinataire

Le canal: il s'agit du moyen par lequel le message est envoyé. C'est le support de transmission du message ou la voie de sa diffusion (le support)

Le code: c'est la langue ou le code adopté pour envoyer le message

Types de communication:

A- **La communication linguistique** : elle s'établit entre les humains en faisant appel aux signes linguistiques (sonores ou graphiques) avec un canal visuel ou auditif. Dans la communication linguistique on parle de trois opérations essentielles :

- ✓ l'encodage ou la production du message ;
- ✓ la transmission du message ; et
- ✓ le décodage ou la réception du message

Cela suppose que l'émetteur (le sujet parlant) et le récepteur (le destinataire) possèdent un code commun leur permettant de se comprendre.

Cependant, la communication humaine peut se faire avec un autre type de signes hormis les signes linguistiques : on parle alors des signes sémiologiques.

B- La communication non linguistique ou sémiologique (non verbale) : elle utilise des signes non linguistiques (sémiologiques) tel que le système gestuel pouvant exister avec la langue ou sans elle. On parle du non verbal et du para verbal.

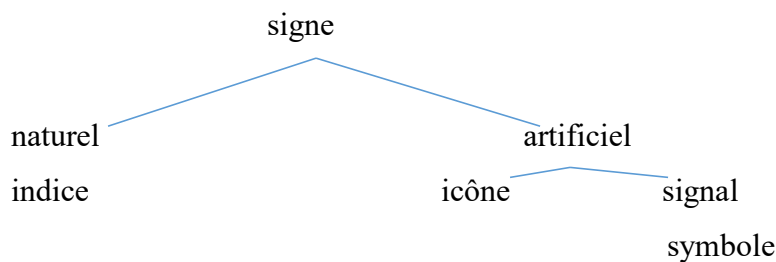
Parmi les signes sémiologiques, on trouve :

- La kinésique : qui se définit comme l'étude du système de communication fondé sur les signes gestuels et les autres mouvements du corps qui accompagnent l'énonciation : mimique, mouvements du visage, hochement de la tête...et tous les gestes qui peuvent exister avec ou sans les signes linguistiques. Le code gestuel diffère selon les individus et le contexte.
- La proxémique : qui est l'étude de la perception et de l'usage de l'espace par l'homme. Il s'agit de la distance qui s'établit entre des personnes se trouvant dans une situation de communication et d'échange.
- Les signes olfactifs : on parle du sens de l'odorat qui a la fonction de communication : par exemple ce qui sent bon comme le parfum....
- Les signes tactiles : ils sont perçus par le toucher comme le braille pour les non-voyants.
- Les signes gustatifs : il s'agit de l'art culinaire qui représente un moyen de communication par le goût ou la saveur. La saveur peut représenter un signe de nationalité, de nostalgie...

Le signe en sémiologie :

Puisque la sémiologie étudie tous les systèmes de signe, il nous paraît essentiel de définir tous les types de signe qui se différencient du signe linguistique qu'on a précédemment déjà vu.

Le signe peut être naturel qu'on appelle indice ou artificiel : icône, signal ou symbole.



L'indice : Prieto le définit comme « fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui, lui, ne l'est pas ». Un indice est un phénomène naturel et non intentionnel. Sa première fonction n'est pas de signifier quelque chose mais il peut en avoir.

Exemple : la fièvre, le saignement, les nuages, les empreintes, la fumée...

L'icône : c'est un signe artificiel dont le signifiant et le signifié sont en relation naturelle. Il existe un lien analogique direct entre l'élément utilisé pour représenter la réalité et son rapport étroit avec l'objet qu'il représente.

Exemple : une tâche rouge pour la couleur rouge.

Le signal : « fait qui a été produit artificiellement pour servir d'indice » Prieto. Le signal est utilisé volontairement par convention pour provoquer une réaction. Il s'agit d'une combinaison simultanée et non enchainée.

Exemple : la signalisation routière.

Lorsqu'une relation de représentation culturelle existe entre la forme du signal et l'élément de la réalité qu'il indique, ce signal est un symbole.

Le symbole : signal qui, de par sa forme ou sa nature, évoque spontanément dans une culture donnée quelque chose d'abstrait ou d'absent. C'est, d'ailleurs, une représentation fondée sur une convention qu'il faut connaître pour la comprendre puisqu'il est arbitraire. Le signe linguistique n'est qu'un type particulier du symbole.

Exemple : la paix pour la colombe, la balance pour la justice, la couleur blanche pour la paix et la pureté...

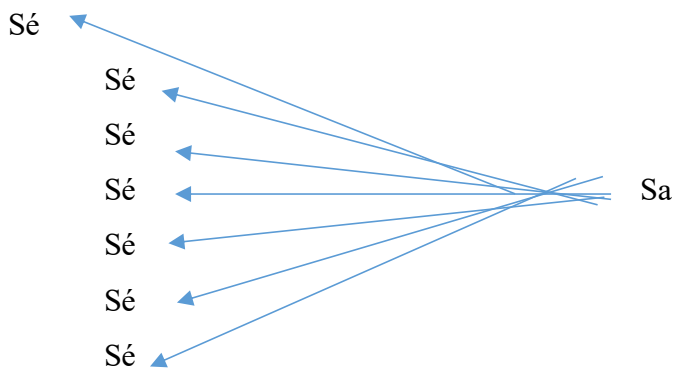
Quelques définitions utiles :

La signification : c'est l'acte qui unit le signifiant et le signifié et qui produit le signe. Elle concerne la parole alors que le sens concerne la langue.

Monosémie : on parle de monosémie lorsqu'à un signifiant correspond un seul signifié. Elle fait la logique et la rationalité du système et fait partie du domaine scientifique (technique).

Sa →

Polysémie: lorsqu'on peut associer plusieurs signifiés au même signifiant il s'agira de polysémie. C'est ce qui fait la richesse du système de signes et elle fait partie des domaines artistiques et culturels.



Travaux dirigés

Objectif :

- Reconnaître les différents types de signes

Question : Identifiez le type de signe utilisé dans chacun des exemples suivants:

- L'odeur du plat du couscous senti dans une ruelle.

- La couleur rouge dans le drapeau de l'Algérie.

- Lorsque deux hommes se serrent la main

- le panneau «Stop» dans la route

- le pastèque représentant la Palestine

- lorsque l'on se met très loin d'une personne.

II. Les fonctions du langage:

Nous avons précédemment vu la communication, ce qu'elle signifie, comment elle s'établit, ainsi que les six éléments de la communication proposés par Jakobson.

À chaque élément de la communication correspond une ou plusieurs fonctions. Voici les six fonctions qui correspondent aux éléments de communication:

1. La fonction émotive (expressive):

Elle est centrée sur l'émetteur, ce dernier cherche à exprimer ses sentiments, son point de vue et ses pensées alors il parle de lui-même.

Exemple: le roman autobiographique (dont l'auteur raconte sa propre vie)

Cette fonction est identifiable à travers divers signes tels:

- la présence récurrente des pronoms personnels de la 1^{ère} personne : je, me, nous, m', moi...
- les adjectifs possessifs: mon, ma, mes , notre, nos...
- les interjections: Ah, oups, ouf, oh, bon...
- les exclamations;
- l'emploi d'un vocabulaire qui se rattache aux sentiments comme la joie, la tristesse, la surprise...

2. La fonction conative (impulsive):

Cette fonction permet au locuteur d'agir en provoquant des réactions de sa part ou en influençant son comportement et sa conduite, il agit ainsi sur le destinataire.

Exemple: les annonces publicitaires (énoncés injonctifs comme : défense de ou interdit)

Ses caractéristiques:

- les pronoms personnels : tu, te, t', vous, toi...
- les interpellations;
- les impératifs (ordre);
- les formules de prière ou de supplication (S'il vous plait, prière de, vous êtes priés de, pourriez-vous, est-il possible de...).

3. La fonction référentielle (dénotative, cognitive)

Elle permet de transmettre un message, une information à travers la description, la narration,...

Caractéristiques:

- des précisions et des détails sur le lieu, la date et les actions (demain, l'année prochaine, à 14h, à M'sila,...);

- le recours à la 3^{ème} personne : il, elle, ils, elles;
- l'emploi des pronoms neutres tels: on, cela, ça, le « il » impersonnel;

4. La fonction métalinguistique:

Elle se focalise sur le code c'est-à-dire la langue. C'est un discours sur le discours. Ainsi, l'émetteur fait appel à des expressions permettant l'explication et la définition comme: c'est-à-dire, ce qui signifie, veut dire, exprime, se définit comme, autrement dit, en d'autres termes, ...; dans le but d'éclaircir le message tel le cas des dictionnaires.

5. La fonction phatique:

Elle est centrée sur le canal et aide à vérifier que le canal est ouvert. Cette fonction permet d'établir, de maintenir ou d'interrompre la communication. Ainsi, des énoncés standardisés et des phrases vides de sens sont utilisés.

Caractéristiques:

- l'emploi des interjections;
- l'utilisation des formules de politesse: je vous demande pardon?
- le recours à des expressions qui interpellent: Allo, t'es avec moi, tu me reçois ?, tu sais, n'est-ce pas?
- les apostrophes (mon vieux...)

6. La fonction poétique (esthétique):

Cette fonction est basée sur le message ce qui signifie que la forme du message est la plus importante et l'essentiel du message puisque l'on cherche l'esthétique ou la beauté du message. Elle est perceptible en littérature et surtout la poésie.

Caractéristiques: cette fonction est reconnue à travers

- les figures de style (l'hyperbole, la litote);
- les jeux de sonorité;
- les niveaux de langue (soutenu);
- la présence de divers genres (la poésie, le théâtre);
- l'emploi de plusieurs types et formes de phrases (exclamatives, déclaratives, négatives,...)

Travaux dirigés

Objectifs :

Les étudiants seront en mesure de:

- Identifier la fonction du langage dominante dans un énoncé d'après le repérage de signes (ses caractéristiques).
- Distinguer le contenu des énoncés selon la fonction du langage dominante.

Question : Identifiez la fonction du langage dominante dans chacun des énoncés suivants:

1/ Vous savez, il y a beaucoup de manières différentes de mentir, hein ?

2/ **Liberté** : n.f. du latin *libertas*, famille de *liber* → libre. I. État d'une personne physiquement libre. 1. État d'une personne qui n'est pas sous la dépendance absolue de qqn. 2. Situation d'une personne qui n'est pas retenue captive II. État d'une personne moralement libre. 1. Possibilité, pouvoir d'agir sans contrainte.

3/ H. l'homonyme de la « hache », et dont l'aspect est d'une guillotine.

4/ Ô rage ! Ô désespoir ! Ô vieillesse ennemie ! N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?

5/ Prends place, Mohamed.

6/ Allô ? C'est toi maman ? Tu m'entends ?

7/ *Il pleure dans mon cœur.*

Comme il pleut sur la ville ;

Quelle est cette langueur

Qui pénètre mon cœur ?

Ô bruit doux de la pluie

8/ J'adore le film « Le message ».

9/ Je te haie, Netanyahu.

10/ Comprenez-vous ce que cela veut dire ?

11/ Avoue tes crimes Israël !

12/ Comme c'est agréable de sentir l'odeur de ce parfum !

13/ partez vite d'ici !

14/ Rira bien qui rira le dernier.

15/ Défense de fumer à l'intérieur.

16/Motivée par un projet ambitieux et novateur, créatif et réactif, telle est la personne qui saura adapter les scénarios de jeu au profil de nos clients. Contact par téléphone uniquement

17/ De jeux en jeux, il devient Je...

18/ Mercredi 19 juillet, des températures caniculaires ont été enregistrées partout en Europe. Une vague de chaleur qui pourrait être à l'origine de la mort de 20 personnes cette semaine en Europe.

19/ Dans ma jeunesse, je n'ai jamais, jamais désiré écrire. Non, je ne me suis pas levée la nuit en cachette pour écrire des vers au crayon dans une boîte à chaussures. Non, je n'ai jamais eu 18 ou 20 pour un devoir de style. Mais quelle douceur j'ai pu goûter à une telle absence de vocation littéraire. (Colette).

20/Clématite, nom féminin, de clématide 1556, du grec kléma, « sarment ». Plantevivace, ligneuse et grimpante, à fleurs roses ou violettes.

21/ les bombardements israéliens se poursuivent dans la bande de Gaza depuis 400 jours. La nuit de mardi à mercredi y était meurtrière avec au moins 51 morts, selon le Hamas.

22/ Voulez-vous enfin m'écouter?

23/ Au revoir Madame, dit l'élève.

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours4 :

Le fonctionnalisme d'André Martinet

L'école fonctionnaliste d'André Martinet s'inscrit dans le prolongement des travaux de F. de Saussure. Le principe selon lequel cette école s'est construite étant la définition saussurienne de la langue la considérant comme un instrument de communication: c'est sa fonction première. Martinet insiste sur la *fonction de communication*. Les mots que l'on utilise ont une fonction et les sons qui composent ces mots, ont à leur tour une fonction leur permettant de se distinguer de tous les autres éléments de la langue appartenant à la même catégorie.

La double articulation du langage:

Selon Martinet, la langue, qui est une convention sociale, est **doublément articulée**. La double articulation est une particularité de la langue et du langage humain qui permet de le distinguer des autres langages et formes de communication. Ceci dit, le langage humain se compose des unités de la première articulation qu'il appelle «**monèmes**» et des unités de la deuxième articulation qu'il nomme «**phonèmes**».

La première articulation (monèmes): elles se définissent comme *les plus petites unités de la langue douées d'une expression phonique (une forme) et d'un contenu sémantique (sens) ou les unités minimales significatives*.

La deuxième articulation (phonèmes): on peut segmenter les unités de première articulation en *unités minimales distinctives et non significatives de la langue c'est-à-dire les phonèmes qui sont doués d'une forme et dépourvus d'un sens*.

Et tous les énoncés de toute langue se décomposent en **monèmes** ou **unités de première articulation** qui sont, à leur tour, décomposables en phonèmes ou en unités de deuxième articulation. C'est par la segmentation que l'on obtienne les monèmes et les phonèmes.

Classification des monèmes

Les monèmes représentent l'unité de base de l'analyse fonctionnelle. Ce sont des unités significatives se composant d'un signifié et d'un signifiant.

Martinet classe les monèmes en deux catégories :

- **Les monèmes lexicaux ou lexèmes** : qui relèvent du lexique et donc ils appartiennent à une classe ouverte (illimitée). Dans cette classe, on trouve les noms, les verbes, les adjectifs, les radicaux, les expressions.

Exemple : maison, grand, ordinateur, écrire, ouvre-boite

- **Les monèmes grammaticaux ou morphèmes** : ils relèvent de la grammaire et représentent donc une classe fermée (limitée). Ce type de monèmes comprend : les déterminants, les pronoms, les prépositions, les marques du genre et du nombre, les désinences verbales...

Exemple : le- des- pour- le e du féminin- le ent du pluriel

Soit la phrase suivante:

- Le petite enfant révisera la leçon à la maison.

La phrase contient 10 monèmes :

Le petit enfant révisera la leçon à la maison.

[lə /pəti /tāfā / Reviz/ əra / la /ləsõ/ a / la / mezõ]

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

- 5 sont des monèmes grammaticaux = morphèmes): [lə / əra / la / a / la] et

- 5 sont des monèmes lexicaux (= lexèmes) : [pəti /tāfā / Reviz/ləsõ/ mezõ]

Les monèmes sont identifiables à travers trois étapes :

- **La transcription phonétique;**

- **La segmentation** (découpage de l'énoncé qui permet d'isoler les monèmes et les phonèmes); **et**

- **La commutation** (le remplacement d'une unité par une autre appartenant à la même classe : phonème par phonème et monème par monème)

Travaux dirigés:

Objectif :

- maîtriser la segmentation des monèmes et identifier les différentes unités de la langue

Question :

Faites la segmentation en monèmes des énoncés suivants et distinguez les lexèmes des morphèmes:

- Mohamed suit des cours d'anglais.
- L'université ne sera pas ouverte demain

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours 6 :

La glossématique

Cette théorie linguistique a toujours été rattachée au nom de L. Hjelmslev (1899-1965), linguiste danois de l'école de Copenhague, qui l'a initiée et l'a développée en suivant les principes structuralistes de F. De Saussure. Hjelmslev a proposé un modèle théorique caractérisé par sa rigueur en se focalisant sur les relations formelles des éléments du langage. Ainsi, cette théorie vise l'établissement des principes universels qui structurent toute langue.

Le signe pour Hjelmslev:

Le linguiste danois a développé le signe saussurien en vue de décrire la langue, considérée comme une unité fermée sur elle-même, de façon **exhaustive**, **non contradictoire** et de la manière **la plus simple** : ce qui constitue d'ailleurs les principes de cette école (la glossématique en l'occurrence) qui adopte une méthode **déductive** et non inductive comme avant.

Pour Hjelmslev, la langue (et plus précisément sa structure ou sa forme) représente l'unique objet de la linguistique comme l'avait déjà confirmé De Saussure : « *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* ». Et comme le dit Barthes : « *Hjelmslev n'a pas bouleversé la conception saussurienne de la Langue/Parole, mais il en a redistribué les termes d'une façon plus formelle* ».

Son point de départ fut l'idée saussurienne qui considère la langue comme « *une forme et non une substance* ». En d'autres termes, aucun objet ne préexiste à l'organisation de la langue.

Hjelmslev a envisagé une définition du signe, plus ou moins, différente de celle de De Saussure. Il a donc substitué au signifiant et au signifié saussuriens la terminologie **expression** et **contenu**. Chacun des deux se compose de deux *strata* : **la forme** et **la substance**.

Donc, on a la substance et la forme sur le plan de l'expression autant que sur le plan du contenu et la substance n'est pas dissociable de la forme.

La forme représente « *les propriétés combinatoires des unités qui résultent de l'analyse des signes* » (J. DUBOIS, 2002). Selon Barthes, la forme est « *ce qui peut être décrit exhaustivement, simplement et avec cohérence (critères épistémologiques) par la linguistique, sans recourir à aucune prémisse extralinguistique...* ».

La substance est « *l'ensemble des aspects et des phénomènes linguistiques qui ne peuvent être décrits sans recourir à des prémisses extralinguistiques* ».

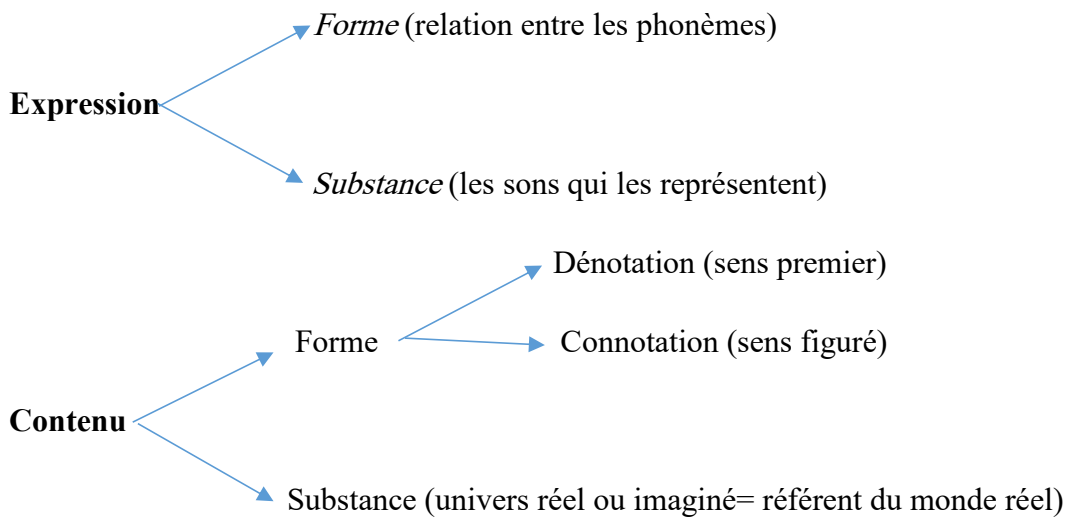
La substance de l'expression est la substance articulatoire ou phonique c'est-à-dire l'ensemble des possibilités articulatoires et auditives des organismes humains, tandis que

la forme de l'expression sera constituée par les règles syntagmatiques et paradigmatisques.

Pour **la forme du contenu**, elle correspond aux règles selon lesquelles la réalité perçue est décomposée en unités de sens, alors que

la substance du contenu serait constituée par ces unités.

Le schéma ci-dessous explique la conception du signe selon Hjelmslev :



Enfin, il existe une relation de solidarité ou une fonction entre les deux formes (de l'expression et du contenu) que Hjelmslev appelle : **la fonction sémiotique**. C'est cette fonction sémiotique qui unit les deux formes de l'expression et du contenu.

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours 5 :

Le distributionnalisme de Leonard Bloomfield et Zelig Harris

La théorie distributionnaliste apparaît aux États-Unis aux années 30 et suit le modèle de **Bloomfield** (modèle structural) en réaction aux grammaires dites mentalistes. Elle a été introduite dans le chapitre XII de « **Language** » de **Bloomfield** publié en **1933** et dans « **Structure of English** » de **C.C. Fries**. Elle a été développée, par la suite, par **Z.S. Harris**. Elle a dominé la linguistique américaine jusqu'aux années 50 et a influencé les méthodes d'apprentissage des langues

On parle de « **syntaxes distributionnelles** » où la définition des parties du discours sont suggérées par leur seule **distribution** et non par leurs fonctions syntaxiques. En d'autres termes et selon le principe du distributionnalisme, les unités de la langue ne se rencontrent pas dans le contexte arbitrairement les unes par rapport aux autres. Ainsi, la distribution d'une unité linguistique se définit à partir des environnements dans lesquels cette unité apparaît. C'est une approche complètement formelle puisqu'elle rejette tout rapport au sens.

C'est une linguistique mécaniste qui vient se révolter contre la linguistique mentaliste (de De Saussure). Elle s'inspire de la théorie du comportement dite «**behavioriste**» du mot anglais *behavior* qui signifie comportement. Bloomfield estime que le langage est comme le comportement et peut être analysé «comme une mécanique prévisible, explicable par ses conditions externes d'apparition». Donc, le langage est un comportement imposé par la situation: il y a toujours une action qui précède l'acte de parler. Bloomfield propose par la suite le schéma «stimulus-réponse» qui résume ce comportement: S → r → s → R

Le premier stimulus S et la dernière réponse R appartiennent à l'extralinguistique. S stimulus externe qui provoque la parole s et R est la réponse par l'acte au stimulus s qui est la réponse linguistique au premier stimulus linguistique

Selon les principes distributionnalistes:

« *Tous les mots qui pourraient occuper le même ensemble de positions dans les formules d'énoncés libres minimaux doivent appartenir à la même partie du discours* ». (Fries, p.74).

Autrement dit, toutes les unités qui peuvent commuter avec une unité du discours appartiennent à la même classe distributionnelle.

Exemple : dans l'énoncé « Le directeur impose une nouvelle loi », toutes les unités de la langue (unités syntaxiques) qui peuvent commuter avec «Le» appartiennent, donc, à la même classe distributionnelle que «Le» comme : un, ce, il, son, ton...

Il s'agit de la classe à laquelle appartiennent toutes les unités syntaxiques qui peuvent figurer dans la même position.

L'analyse de la distribution dans les énoncés peut engendrer la naissance des sous-classes.

L'analyse par constituants immédiats :

Elles sert à démontrer et à identifier les niveaux variés de la structuration de toute phrase.

C'est une méthode qui se veut purement descriptive et inductive et c'est la cause pour laquelle la grammaire générative lui a succédé.

Bloomfield classe les unités de la langue en constituants et formes linguistiques. De ce fait, la phrase s'apparente à une construction hiérarchique décomposables en segments: constituants immédiats. La phrase sera segmentée par étapes successives jusqu'à ce qu'elle donne des unités minimales c'est-à-dire non segmentales

Exemple : Le mécanicien répare la voiture.

P : Le mécanicien répare la voiture.

P : SN + SV

SN : le mécanicien

SN: Déterminant + Nom.

Dét : le

N : mécanicien

SV : répare la voiture

SV : Verbe + SN.

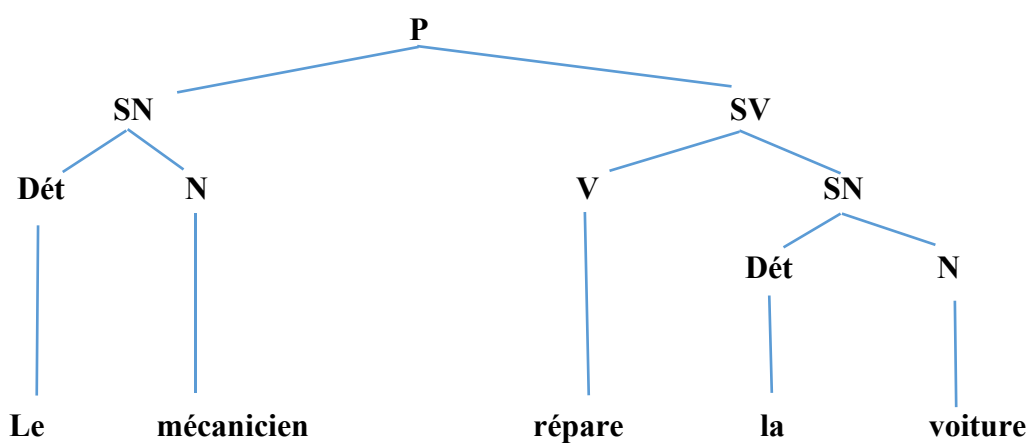
V: répare

SN: Dét +N

Dét : la

N : voiture

Présentation en arbre



Travaux dirigés:

Objectif :

Les étudiants seront capables de faire l'analyse en constituants immédiats des différents énoncés

Question:

Faire l'analyse en constituants immédiats des énoncés suivants:

- Il fait beau aujourd'hui

- L'enfant pleure depuis le matin
- Cette leçon paraît difficile
- Demain, j'irai le voir pour lui expliquer les choses

Matière : Linguistique et Phonétique 2

Niveau : 1^{ère} Année Licence

Année universitaire : 2024/2025

Cours :

La grammaire générative transformationnelle de N. Chomsky

Aperçu historique :

Cette théorie a été fondée et élaborée par **Noam Chomsky** qui l'a initiée dans son ouvrage « **structures syntaxiques** », publié en 1957. Les premières bases de cette théorie reviennent à **Zellig Harris** suite à sa publication en 1951, de « **méthodes en linguistique structurales** » où il aborde la notion de **corpus** dans son analyse. Cette théorie s'est émergée en France à partir de 1957 et a connu une très large diffusion dans les années 60 et 70.

Le mot « génératif » vient de génération et du verbe « générer » qui veut dire produire (sans arrêt) et comprend l'idée de la créativité vis-à-vis de la langue.

➡ Le principe de cette école : on peut produire une infinité d'énoncés à partir d'un seul énoncé d'où l'idée de génération.

Le corpus: est un ensemble homogène et significatif de données observées et à partir desquelles pourra s'élaborer la théorie.

Chomsky rejette cette notion car il voit que le corpus constitue une entrave quant à l'aspect créatif du sujet parlant. A ce sujet, il avance : « **tout sujet *parlant produit et entend constamment des phrases qui n'ont jamais été produites ou entendues précédemment et qui, par conséquent, ne sauraient se retrouver dans un corpus*** ».

Quant à la créativité, elle représente, selon les termes de Chomsky la possibilité que la langue donne à ses locuteurs de construire des énoncés nouveaux au lieu d'avoir simplement à choisir à l'intérieur d'un stock de phrases préexistant.

Ceci dit, à partir d'un système de règles, on peut produire une infinité de phrases grammaticales, ce qui impose le rejet de toute phrase non grammaticale.

La grammaire dicte des règles que la syntaxe suit et prend en considération dans les constructions phrastiques. La grammaire et la syntaxe seront, donc, en étroite relation.

Ainsi, Chomsky explique sa théorie dans ses deux principaux ouvrages : «Structures syntaxiques» 1957 et «Aspects de la théorie syntaxique » 1965. Il expose dans ces ouvrage sa définition de la grammaire en tant qu' « ensemble fini de règles permettant de produire la totalité des énoncés grammaticaux possibles d'une langue». De plus, il explique ses propos en donnant l'exemple du langage enfantin qu'il a tant observé. L'enfant produit des énoncés qu'il n'a jamais entendus et devient, donc, créatif dans sa langue au lieu de se contenter de répéter les énoncés enregistrés et en se référant à des règles finies de la langue.

La grammaire ou la syntaxe générative de Chomsky est considérée comme la généralisation de la syntaxe distributionnelle : « *il s'agit alors de construire le modèle d'un ensemble fini de règles, qui, à partir d'un nombre fini d'unités, et grâce à des transformations successives en nombre fini, rend compte de la formation de l'infinité des phrases correctes d'une langue, et de celles-là seules* ».

Selon Chomsky, le modèle génératif doit pouvoir rendre compte de la manière dont l'enfant se constitue la syntaxe qui va l'aider petit à petit à formuler et de comprendre une infinité de phrases dans sa langue.

Il distingue, par la suite, la connaissance des règles ou ce qu'il appelle **compétence** et la mise en pratique de ces règles, c'est-à-dire **la performance**. La grammaire est dite **générative** car elle comprend toutes les règles donnant lieu à une infinité de phrases grammaticales.

Pour représenter les phrases, Chomsky adopte le modèle de l'arbre. La phrase est représenté comme suit:

P \longrightarrow SN + SV

Ce qui veut dire que la phrase se constitue et par conséquent se réécrit en un syntagme nominal et d'un syntagme verbal.

Cependant, ces règles de réécriture ou cette grammaire distributionnelle donnent lieu à des phrases de structure semblables alors qu'elles sont différentes et vice versa c'est-à-dire qu'elles donnent des phrases de structure différentes mais qui sont semblables (par rapport au sens). Chomsky parle alors



de règles de transformation en utilisant la double flèche : l'élève a compris la leçon la leçon est comprise par l'élève. Il a ainsi distingué **la distribution** (réécriture) de **la transformation** et par la suite **la structure profonde** de **la structure de surface** que l'on obtienne de la transformation.

Structure profonde : Se dit de la structure de la phrase formée à partir des indicateurs de base (S+V) et qui contient l'information nécessaire à la compréhension et à l'interprétation sémantique. C'est la **phrase de base**.

Structure de surface (superficielle) :

Après l'opérations de transformation de la phrase de base (ajout, omission, permutation , commutation, coordination,...), on obtient la structure de surface. Ce sont toutes les phrases dérivées de la structure profonde (phras noyau) .

Exemple :

La phrase: « **l'enseignante a expliqué la leçon** » peut se réécrire en: « **La leçon a été expliquée par l'enseignante**».

Ainsi, la forme passive nous permet de réécrire et donc de transformer la phrase de base « noyau » sans apporter des changements au sens (l'information reste la même).

Travaux dirigés:

Objectif:

- Appliquer les règles de transformations à partir de la structure profonde.

Question:

A partir de la phrase de base suivante: « Les étudiants ont séché les cours d'aujourd'hui»

- Donnez les structures de surface possibles

- Expliquez les règles de transformation suivies.

Phonétique II

Semestre II

PHONETIQUE II:

1. Objectif d'enseignement

- Acquérir une prononciation claire et intelligible. Approfondir les connaissances de phonétique I

2. Objectifs d'apprentissage

- L'étudiant doit pouvoir approfondir et consolider les connaissances acquises en SI notamment l'API et la transcription phonétique,
- L'étudiant doit pouvoir maîtriser le classement articulaire de la base vocalique et consonantique et leurs caractéristiques.

3. Connaissances préalables recommandées

- Phonétique I

4. Mode d'évaluation

- Contrôle continu (50%)
- Examen (50%)

Contenu de la matière

1. Classement articuloire des sons du français standard
 - 1.1. Voyelles et consonnes
 - 1.2. Description des voyelles
 - 1.2.1. Les voyelles orales*
 - 1.2.1.1. Les voyelles antérieures non-labiales [a,ɛ , e, i]
 - 1.2.1.2. Les voyelles antérieures labialisées [œ, Ø, y]
 - 1.2.1.3. Les voyelles postérieures [ɑ, ɔ o, u]
 - 1.2.2. Les voyelles nasales*
 - 1.2.2.1. Les voyelles nasales postérieures [ɑ̃,ɔ̃]
 - 1.2.2.2. La voyelle nasale antérieure labialisée [œ̃]
 - 1.2.2.3. La voyelle nasale antérieure non-labialisée [ɛ̃]
 - 1.2.2.4. Le cas du [ə] caduc
 - 1.2.3. Les semi-voyelles*
 - 1.2.4. Les caractéristiques articuloires de la base vocalique du français*
 - 1.3. Description des consonnes
 - 1.3.1. Les consonnes occlusives*
 - 1.3.2. Les consonnes constrictives*
 - 1.3.3. Les caractéristiques articuloires de la base consonantique du français*

Matière: Linguistique et Phonétique 2

Niveau: 1^{ère} Année Licence.

Année Universitaire: 2024/2025

Cours :

Classement articulatoire des sons français.

Les voyelles, comme les consonnes, sont classées selon le mode et le lieu d'articulation.

le mode d'articulation : C'est la manière dont les sons sont articulés ;

le lieu d'articulation : C'est l'endroit dans lequel le son sera articulé, le lieu où l'air est le plus restreint dans la cavité buccale.

L'articulation des voyelles :

Les voyelles sont décrites selon quatre critères.

- Selon le mode d'articulation, on distingue :

Voyelles orales/ voyelles nasales : les voyelles orales sont articulées sans l'intervention de la cavité nasale puisque la luette est relevée, tandis que les voyelles nasales sont produites avec l'intervention de la cavité nasale du fait que la luette est abaissée. Quand on articule des voyelles orales, l'air sort uniquement par la bouche ; par contre, les voyelles nasales sont articulées avec un air qui s'échappe par les deux cavités : orale et nasale.

Voyelles arrondies / Voyelles non-arrondies (écartées) : les voyelles arrondies sont prononcées avec l'intervention des lèvres qui s'arrondissent en se projetant en avant. Par contre, les voyelles non-arrondies sont produites sans l'intervention des lèvres qui s'étirent.

Selon l'aperture, qui est un mode d'articulation, on distingue **cinq types de voyelles :**

- **Voyelles fermées :** [i / y / u] ;
- **Voyelles mi-fermées :** [e / ø / o] ;

- **Voyelle moyenne** :[ə] ;
- **Voyelles mi-ouvertes** :[ɛ / ɛ / œ / œ / ɔ / ɔ] ;
- **Voyelles ouvertes** :[a / a / ā].

L'aperture est le degré d'ouverture de la bouche ou la distance entre les deux lèvres lors de l'articulation de la voyelle

- o Selon le lieu d'articulation, on distingue :

Voyelles antérieures / Voyelles postérieures : Les voyelles antérieures sont prononcées dans la partie avant (antérieure) de la bouche c'est-à-dire au niveau du palais dur ; tandis que les voyelles postérieures sont prononcées dans la partie arrière (postérieure) de la bouche c'est-à-dire au niveau du voile du palais.

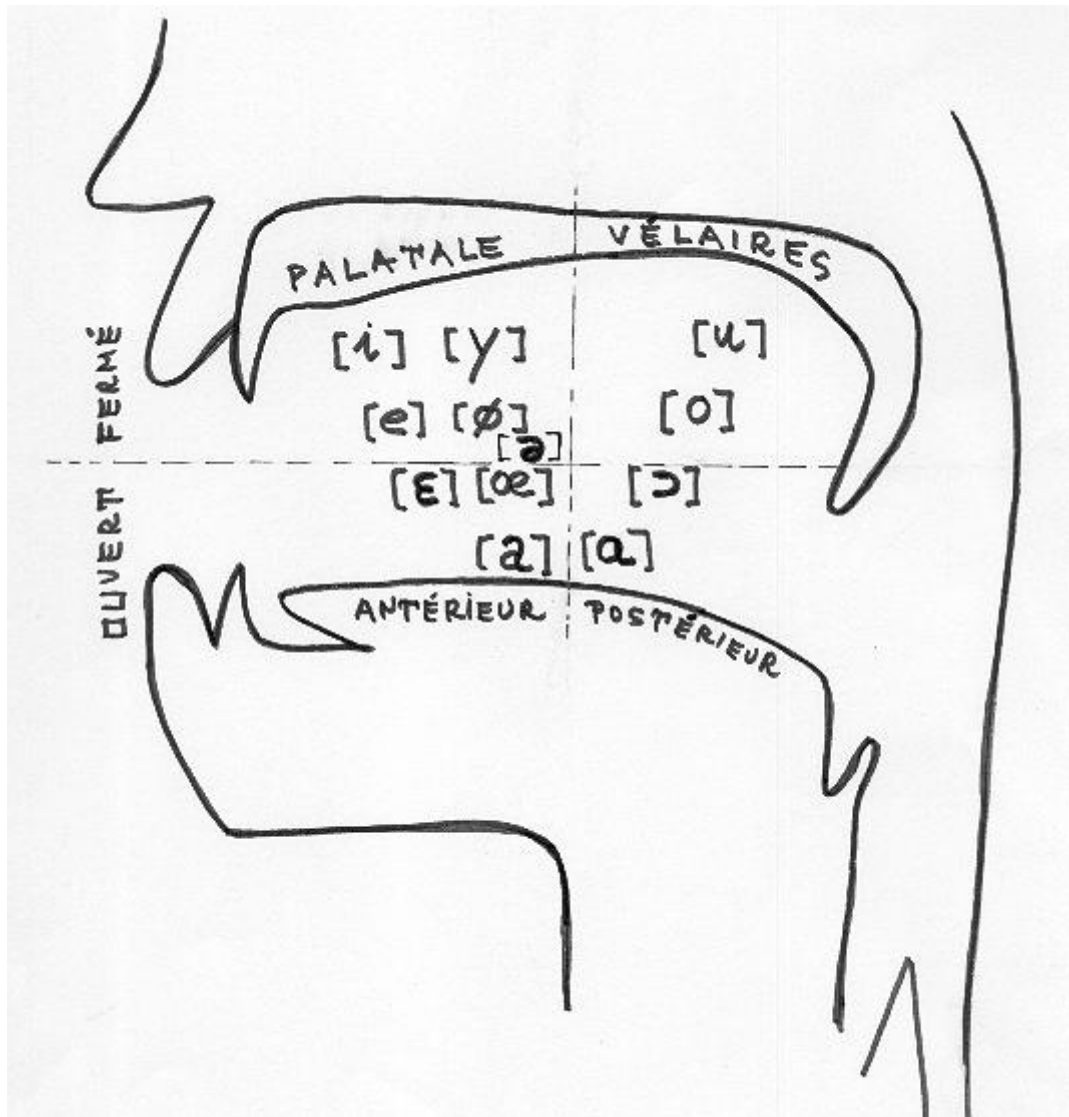
Récapitulons :

Les voyelles sont décrites selon le mode et le lieu d'articulation selon lesquels les voyelles sont : antérieures ou postérieures, arrondies ou non- arrondies, fermées/mi-fermée/moyennes/mi-ouvertes ou ouvertes et antérieures ou postérieures. Ce qui permet d'avoir quatre caractéristiques qui permettent de distinguer chaque voyelle de toutes les autres voyelles de la langue

Tableau. Classement articuloire des voyelles du français

voyelles du français

		ZONE D'ARTICULATION					
		ANTÉRIEURES				POSTÉRIEURES	
		ORALES	NASALES	ORALES	NASALES	ORALES	NASALES
APERTURE	FERMÉES	i		y		u	
	MI-FERMÉES	e		ø		o	
	MI-OUVERTES	ɛ	ē	œ	œ̄	ɔ	ō
	OUVERTES	a				ɑ	ā
		ÉTRÉES			ARRONDIES		



b- Articulation des consonnes :

Les consonnes sont classées, à leur tour, selon le mode et le lieu d'articulation.

Le mode d'articulation : il est défini par un certain nombre de facteurs modifiant la nature du courant d'air expiré.

Selon le mode d'articulation, on distingue :

- **Consonnes orales VS consonnes oralo-nasales** : selon l'intervention du voile du palais, nous avons *les consonnes orales* qui sont articulées avec un air qui s'échappe uniquement de la cavité buccale puisque le voile du palais (et plus précisément la luvette) est relevé et *les consonnes oralo-nasales* sont articulées quand le courant d'air sort des deux cavités, orales et nasales en l'occurrence grâce au voile du palais qui s'abaisse.
- **Consonnes voisées (sonores) Vs consonnes non-voisées (sourdes)** : si les cordes vocales vibrent au moment du passage de l'air pulmonaire à travers le larynx, des consonnes sonores seront articulées. Par contre, si l'air passe sans faire vibrer les cordes vocales (puisque'elles sont étirées), des consonnes sourdes seront prononcées.
- **Consonnes occlusives Vs consonnes fricatives** : les premières, c'est-à-dire les consonnes occlusives, sont prononcées quand le passage de l'air se ferme complètement (occlusion) et momentanément, au niveau de la cavité buccale, suivi par une ouverture brusque (explosion). Pour les secondes, les consonnes fricatives, elles se caractérisent par la fermeture partielle (ou rétrécissement) de la cavité buccale accompagnée d'un bruit de friction. Dans cette classe, on peut distinguer des sous classes :
 - La vibrante [r] ;
 - Les chuintantes [ʃ] et [ʒ] ;
 - Les sifflantes ou spirantes [s] et [z] ; et
 - La latérale [l]

Le lieu d'articulation : c'est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. Autrement dit, c'est le lieu du rétrécissement maximal de la langue.

Suivant le lieu d'articulation, on distingue :

- Les consonnes bilabiales : les deux lèvres ferment le passage de l'air. C'est le cas des consonnes [p, b, m] ;
- Les consonnes labiodentales : les dents supérieures entrent en contact avec la lèvre inférieure quand [f, v] sont articulées ;
- Les consonnes apico-dentales : l'apex (ou bout de la langue) s'appuie contre les dents supérieures pour articuler [t, d, n] ;
- Les consonnes alvéolaires : la [l, r, s, z] ;
- Les consonnes pré-palatales : [ʃ, ʒ] ;
- Les consonnes dorso-palatales : [k, g, ŋ] ;
- Les consonnes vélares : [k, g, ŋ] ; et
- La consonne uvulaire : [R]

Mode d'articulation		Lieu d'articulation					
Occlusive		Bi-labiale	Labio-dentale	Apico-dentale	Dorso-palatale	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Sourde	Orale	p		t		k	
	Nasale						
Sonore	Orale	b		d		g	
	Nasale	m		n		ɲ	
Constrictive							
Sourde	Orale		f	s		ʃ	
Sonore	Orale		v	z		ʒ	
Liquide				l			R

Tableau 8. Classement articulatoire des consonnes du français standard.

Travaux dirigés:

Objectif:

- Pouvoir donner les caractéristiques articulatoires des voyelles et des consonnes

Question:

- Quels sont les traits articulatoires caractérisant chacun des sons suivants:

[b], [t], [v], [a], [R], [i] et [e]

C- Articulation des semi-consonnes :

Elles sont appelées également « semi-voyelles » et « glides ». Ce sont des sons intermédiaires entre les voyelles et les consonnes car ils possèdent certains traits des voyelles et certains traits des consonnes. Par rapport aux consonnes, les semi-voyelles sont des fricatives qui se prononcent d'une manière particulière car quand on les prononce il faut faire cesser le resserrement par un mouvement des lèvres ou de la langue. Ce sont « des voyelles qui se terminent sous forme de consonnes ».

Ce sont les trois phones : [j],[ɥ] et[w] qui correspondent aux voyelles [i],[y]et[u] car elles apparaissent quand ces dernières sont suivies par des voyelles. Mais, comme les consonnes, les semi-consonnes ne peuvent pas être prononcées seules comme les voyelles.

[j] (plus fermé que [i]) : médio-dorso palatal, la partie médiane du dos de la langue se rapproche du palais.

[ɥ] (plus fermé que [y]) : médio-dorso palatal et se différencie du yod par la labialité (lèvres avancées).

[w] (plus fermé que[u]) : post-dorso vélaire, la partie postérieure du dos de la langue se rapproche du voile du palais, et labial.

	Médio-dorso palatal	Post-dorso Vélaire
Ecartée (non labiale)	j	
Arrondie (labiale)	ɥ	w

Tableau. Classement articulaire des semi-consonnes françaises.

Travaux dirigés :

Objectifs :

- connaître les différents lieux d'articulation des sons du français et pouvoir les distinguer les uns des autres.
- connaître la particularité de chacun des sons de la langue

Question 1:

- Quelles sont les caractéristiques articulatoires des sons suivants : [j], [k],[ə]

Question 2:

- Quelles sont les consonnes nasales françaises ? Et qu'est ce qui permet de distinguer entre elles ? Expliquez comment ?

Question 3:

- Pourquoi les semi-consonnes sont appelées ainsi ?
- Qu'est-ce qui distingue les semi-voyelles des voyelles?

Matière: Linguistique et Phonétique 2

Niveau: 1^{ère} Année Licence.

Année Universitaire: 2024/2025

Cours 4:

Le[ə] schwa : « E caduc, instable et muet »

C'est le graphème « e » qui correspond phonétiquement au schwa[ə], il peut être prononcé ou non selon plusieurs critères c'est pourquoi il est appelé « caduc » du fait qu'il peut tomber, « muet » puisqu'il peut ne pas être prononcé et « instable » car tantôt il se prononce et tantôt il ne se prononce pas.

La prononciation de ce son est aussi instable car il se prononce des fois ouvert[œ] et des fois fermé [Ø]suivant le contexte linguistique et les locuteurs.

✓ **Ce graphème « e » se prononce ou non selon :**

- Le niveau ou le registre de langue (on le maintient si on utilise une langue soutenue et vice-versa) ;
- le débit ou la vitesse de la voix (on ne le prononce pas ou on le prononce moins avec un débit rapide) ;
- l'expressivité car il est prononcé si on veut insister, si on donne un ordre...
- la provenance régionale des locuteurs car il se maintient dans toutes ses positions dans les parlers méridionaux du sud de la France ;
- l'environnement phonétique où il se trouve, c'est-à-dire sa position dans le contexte linguistique.

✓ **Selon le contexte, le « e » est généralement maintenu :**

- dans les monosyllabes (me, de, que, le, ...) ;
- dans certains mots tels que : mercredi, brebis, pelage, premier et vendredi ;
- au début de l'énoncé :(exemple : Demain, j'irai le voir. Par rapport à : J'irai le voir demain) ;
- Après deux consonnes prononcées et suivie d'une consonne au moins **CCəC** ;

Et, il peut ne pas être prononcé :

- s'il se trouve entre deux consonnes **CəC** (exemple : la semaine);
- devant le « h » aspiré ;
- s'il est mis en fin de l'énoncé.

Remarque : la chute du[ə] sert à mettre deux consonnes en contact ce qui puisse engendrer certains phénomènes phonétiques comme la gémiation (si les consonnes sont identiques) et l'assimilation phonétique (si les consonnes en contact changent de nature phonétique).

Exercices :

1-Transcrivez l'énoncé suivant en soulignant les e non prononcés :

« Allô ... Ah, c'est toi ?... Non, tu ne me déranges pas... non, non je t'assure... je te dis que non... oui, je pars demain... non, pas samedi, demain... Quand je reviens ? Ah, ça, je ne sais pas... cette semaine, ou la semaine prochaine, je ne sais pas... non vraiment, je ne peux pas te dire maintenant... oui, je te le dirai... Ce sera peut-être possible, je vais voir... Mais oui, je te téléphonerai... oui, dès que j'arriverai... Tu viendras me chercher ?... Bon, d'accord...

Mais si, je veux bien... Je te dis que je ne sais pas encore... Ecoute, on se rappelle... C'est ça... Oui, oui, je t'embrasse... Au revoir. ».

2-Après la transcription phonétique, soulignez les e prononcés et barrez les e non prononcés dans les mots et les énoncés suivants :

A tous ceux qui me font penser à mon enfance !

Ce changement n'est pas habituel !

la fenêtre est pleinement ouverte.

la petite chemise blanche.

À demain !

La pelouse est interdite !

J'ai un neveu.

C'est de la méchanceté !

Je le fais ?

une fenêtre fermée.

une petite chemise rose.

Quand ? Demain ?

Cette pelouse est interdite !

Moi, j'ai cinq neveux !

Non, c'est de la fermeté !

Bon, fais-le !

La pauvreté est dangereuse.

Il lit le texte rapidement.

Le tremblement de terre est venu brusquement.

Malheureusement, ton appartement ne me plaît pas.

Le surmenage est généralement la principale cause de l'hypotension.

C'est exactement ce que je veux dire.

C'est extrêmement important.

Ton cheval est beau !

Ne me demandes rien !

Elle le suit comme il le faut.

Il suffit de suivre le bon chemin.

Relevez les différents cas de liaison.

Ça fait neuf semaines que je ne l'ai pas revue.

Ce monsieur est vraiment drôle !

BIBLIOGRAPHIE

I- LINGUISTIQUE:

1. BAYLON C, FABRE P., (1975) Initiation à la linguistique, Paris, Nathan.
2. BAYLON, C., MIGNOT, X. (1994), La Communication, Paris, Nathan.
3. BERNICOT, J.(1998b). « L'acquisition du langage : Etapes et théories. » R. GHIGLIONE& J.F. RICHARD (Eds.), Développement et intégration des fonctions cognitives. Cours de Psychologie. Vol. 3 (pp. 420-439). Paris, 1998 : Dunod. (2e édition, 1ere édition, 1994).
4. CHAUVEAU, G. (1977) « La théorie de la communication », La Linguistique p.95-108, Paris, Larousse.
5. DANON-BOILEAU, L., MOREL, M.-A. (sous la direction de) (1999), Oral-écrit : formes et théories, Paris, Ophrys.
6. DE SAUSSURE, F., (). Cours de linguistique générale.
7. DUCROT et coll., (1968). Qu'est-ce-que le structuralisme ?édit. du Seuil.
8. DUCROT, O., SCHAEFFER J- M., Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du Langage, Paris, le seuil, 1995.
9. JAKOBSON, R. (1963). Essais de linguistique générale, tr. fr. de N. RUWET, Paris, éd. de Minuit.
10. FUCHS, C. et LE GOFFIC,P. (1996) « Linguistiques contemporaines », Repères théoriques, Paris Hachette.
11. GLEASON H.A., Introduction à la linguistique, trad. fr. de F. Dubois-Charlier, Paris, Librairie Larousse, 1969.
12. HARRIET, J.« L'acquisition du langage ».In Revue Terrain n° 40, Mars 2003 [en ligne] consulté le 31/1/2016
13. JAKOBSON, R. (1963), Essais de linguistique générale, tr. fr. de N. Ruwet, Paris, éd. de Minuit.
14. LYONS J., Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique, trad. fr. de F. DUBOIS-CHARLIER et D. ROBINSON, Paris, Librairie Larousse, 1970.
15. MARTINET, A. (1960), Eléments de linguistique générale, Colin, Paris, 1960.
16. MEILLET, A., (1921). Linguistique historique et linguistique générale. Collection Linguistique, La société de Linguistique de Paris, Paris.

17. MOESCHLER J., AUCHLIN A., (1997). Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, A. Colin.
18. MERINE, K. et al (2017), Notions de Linguistique Générale (cours et travaux dirigés), Oran, Dar Elqods
19. MOUNIN G., (1971) Clefs pour la linguistique, Paris, Editions SEGHERS.
20. MOUNIN G., (1996). Histoire de la linguistique des origines au XX siècle, Paris, Quadrige / PUF.
21. MOUNIN G., (2004). Dictionnaire de la linguistique, 4^{ème} éd. Paris (France), Quadrige/PUF. (1^{ère} éd. 1974)
22. PETIOT, G. (2000), Grammaire et linguistique du français, Nathan Université.
23. POTTIER, B. (2000) Représentations mentales et catégorisations linguistiques, Louvain, Peeters, Paris
24. ROBINS R.-H., Linguistique générale : une introduction, trad. fr. Simone Delesalle et Paule Guivarc'h, Paris, Armand Colin, 1973.
25. ROBINS R.-H., (1976). Brève histoire de la linguistique. De Platon à Chomsky, trad. fr. de M. BOREL, Paris, Seuil. (1^{re} édit. angl.1967).
26. SCHOTT-BOURGET V., (2001). Approches de la linguistique, France, NATHAN/VUEF. (1^{ère} éd. 1994)
27. SIOUFFI G. et VAN RAEMDONCK D. (1999). 100 Fiches pour comprendre la linguistique – Bréal
- 28.** MOUNIN G. (1993), Dictionnaire de la linguistique, PUF.
29. SAUSSURE, F. de. (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot (édit. de 1985)
30. SIOUFFI G. VAN RAEMDONCK (1999), 100 Fiches pour comprendre la linguistique, Bréal.

II- PHONETIQUE:

1. ABRY D., VELDEMAN-ABRY J., La phonétique : audition, prononciation, correction, Paris, CLE international, 2003, 1CD audio.
2. ARGOD-DUTARD F., Éléments de phonétique appliquée, Paris, Armand Colin/Masson, 1999.
3. BACCOUCHE, T., « Dynamique de la langue arabe ». Synergies Tunisie 1. Editions Gerflint, 2009. pp. 17-24
4. BILLIERES, M., « Phonétique générale ». Au son du FLE. Publié le : 22 octobre 2014. Consulté le : 12 Janvier 2016. In :
URL : <http://asl.univ-montp3.fr/caracteristiquesarticulatoiresetacoustiques.pdf>
5. BOUILLES, J-M., (1998) « Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste ». Paris : Nathan. p.
6. CARTON, F., Introduction à la phonétique du français, Paris, Bordas, 1974.
7. CLARENC, J., « Les caractéristiques articulatoires et acoustiques : analyse des structures phoniques (niveau segmental) ». Parcours FLE (2006-2007). [en ligne]. Consulté le : 25 mars 2016. In :
URL : <http://asl.univmontp3.fr/e58fle/caracteristiquesarticulatoiresetacoustiques.pdf>
8. DEBYSER, F., « La linguistique contrastive et les interférences ». In : Langue française. Vol. 8 N°1. Apprentissage du français langue étrangère. PP. 31-61. Paris : BELL.
9. DUBOIS, J. Et al. (2002) « Dictionnaire de la Linguistique ». Paris : Larousse-Bordas. 514 p
10. GARDES-TAMINE, J., (1998), La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie, 3e édition Paris, Arnaud Colin.
11. GARRIC, N., (2001) « Introduction à la linguistique ». Paris : Hachette. 191 p.
12. LAURET, B., (2007). Enseigner la prononciation du français: questions et outils, Paris, Hachette.
13. LÉON, M., (2004). Exercices systématiques de prononciation française, Hachette, 2 CD audio.
14. LÉON, P. (1987). Introduction à la phonétique corrective, France, Hachette et Larousse.
15. LÉON, P. (1992). Phonétisme et prononciation du français, France, Nathan.
16. LÉON, P. et LÉON, M., (2004) « La prononciation du français ». Paris : Armand-Colin. 127 p.

17. MALMBERG, B., (1971) « Les domaines de la phonétique ». Paris : PUF. 300 p.
18. MALMBERG, B., (1998) « La phonétique ». Paris : Que sais-je ? PUF, 18^e éd. 127 p.
19. MARÇAIS, P., (1977) « Esquisse grammatical de l'arabe maghrébin ». Paris : Maisonneuve. 284 p.
20. MARTINS C., MABILAT J.-J., (2004) Sons et intonation, Didier, 3 CD audio.
21. MARTIN, P., (2008) « Phonétique acoustique : introduction à l'analyse acoustique de la parole ». Paris : Armand-Colin. 168 p.
22. MILED, M., (2005) « Vers une didactique intégrée : arabe langue maternelle et français langue seconde ». In : Revue Le Français dans le monde. Janvier. Paris : CLE International
23. MOHAMED, H., (2007) « Acquisition d'une langue seconde ; les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français/arabes, arabes/français ». Synergies monde arabe, N°4, 2007. PP. 209-226
24. MUZAR, C.-C. et BOURDAGES, J., (1998) « Le point sur la phonétique ». Paris : CLE International.
25. RENARD, R. Et al. (2002) « Apprentissage d'une langue étrangère/seconde :2/ La méthode verbo-tonale ». Belgique : De Boeck. 333 p.
26. ROLLAND, Y. , (2011). Apprendre à prononcer, France, Bélin
27. STRAKA (G), Album phonétique, Québec, PUL, 1965.
28. TROUBETZKOY, N. S., (1949) *Principes de Phonologie*. Paris : Klincksieck
29. VAISSIÈRE, J., (2011) « La phonétique ». Paris : Que sais-je ? PUF. 127 p.
30. WIOLAND (F), Les sons du français, Paris, Hachette, 1991.